RAPPORT FINAL Novembre 2010



Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage

Enquête sur la perception du travail de la CONFEMEN

« ...une organisation sachant écouter et entendre les acteurs dans le respect de leur diversité, une organisation experte en éducation dans la formulation de visions en adéquation avec les besoins des pays, dans l'analyse des systèmes éducatifs des pays francophones, dans le renforcement des capacités et dans le partage d'idées. »

Étude conduite par Amadou Wade Diagne

Consultant en éducation

Cabinet d'Appui en Éducation et en Formation (CAPEF)

151, HLM Hann Mariste

BP 16592 Dakar Fann

Domicile (221) 33 832 56 29 Portable : (221) 77 538 20 26

Email: awadediagne@yahoo.com

Les personnes ressources suivantes ont participé à l'étude :

- ✓ Maxime Adjanohoum (Bénin)
- ✓ Francis Vernyuy (Cameroun)
- ✓ Christian Epouma (Congo)
- √ Farmo Madoudou Ibrahim (Niger)
- ✓ Hamidou Soukouna (Sénégal)
- ✓ No Adaffana (Tchad)
- ✓ Marcel Yao (Togo)

SOMMAIRE

Sigl	es et abréviations	4
Rés	umé de l'étude	6
1.	Contexte et justification de l'étude	14
2.	Objectifs et résultats attendus	15
3.	Méthodologie	18
4.	Résultats de l'étude de perception	19
4	.1. Synthèse des points de vue des différents acteurs	19
	4.1.1. Sur les missions de la CONFEMEN	19
	4.1.2. Pertinence et utilisation des réflexions de la CONFEMEN	23
	4.1.3. Évolution de la CONFEMEN	25
	4.1.4. Principales forces et faiblesses du plan de relance de la CONFEMEN	30
	4.1.5. Identité de la CONFEMEN	37
	4.1.6. Question du PASEC	39
	4.1.7. La coopération avec l'OIF	45
4	.2. Nouveaux défis et problèmes à résoudre	48
4	.3. Recommandations et actions prioritaires	50
4	.4. Stratégies et méthodes de travail	53
4	.5. « Elles/Ils ont dit »	55
5.	Annexes	58
A	nnexe 1 : TDR de l'étude	58
Α	nnexe 2 : Calendrier prévu de la mission	64
Α	nnexe 3 : Liste des personnes impliquées dans l'étude	68
Α	nnexe 4 : Instruments de l'enquête	72

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACDI	ACDI Agence canadienne de développement international		
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique		
AFIDES	Association francophone des directeurs d'établissement scolaires		
AIF	Agence intergouvernementale de la Francophonie		
AUF	AUF Agence universitaire de la Francophonie		
BAD	Banque africaine de développement		
BID Banque islamique de développement			
BREDA Bureau régional pour le développement de l'éducation en Afriqu			
CID	Centre d'Information et de Documentation		
CONFEJES Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des Ét gouvernements ayant le français en partage			
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage		
CRESAS	Cellules Régionales de l'Évaluation et du Suivi des acquis scolaires		
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation		
DESAS Division de l'Évaluation et du Suivi des acquis scolaires			
DRO	Documents de réflexion et d'orientation		
ENS	École normale supérieure		
EPT	Éducation pour tous		
EQPT Éducation de qualité pour tous			
FAPE	Fédération des Associations africaines des parents d'élèves et d'étudiants		
IEA International Association for the Evaluation of Educational Achiev			
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres		
IIPE	Institut International de Planification de l'Éducation		

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIF Organisation internationale de la Francophonie	
PAN/EPT	Plan d'Action National/Éducation pour tous
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PISA	Program for International Student Assessment
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PTF	Partenaire technique et financier
SACMEQ	Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality
SG	Secrétaire générale
STP	Secrétariat technique permanent
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIMSS	Trends in International Mathematics and Science Study
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UQAM	Université du Québec à Montréal

RESUMÉ DE L'ÉTUDE

Dans le but de prendre des décisions visant à renforcer ou à réorienter ses stratégies d'intervention lors de sa 54e session ministérielle et de son 50e anniversaire, la CONFEMEN engage une enquête auprès des États et gouvernements membres, des acteurs des systèmes éducatifs, des partenaires techniques et financiers et de la société civile.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- ✓ apprécier la qualité et la pertinence des réflexions menées par la CONFEMEN depuis sa création et vérifier l'utilisation qui en a été faite par les pays dans leurs politiques éducatives et pour quels résultats ;
- ✓ vérifier la valeur ajoutée de la mise en œuvre du plan de relance et d'identifier les insuffisances ;
- √ voir quelle est la perception que les États et gouvernements membres ainsi que les autres acteurs (instances internationales, sociétés civiles, etc.) ont de l'institution;
- ✓ évaluer le niveau de prise en compte et l'impact des résultats des évaluations menées par le PASEC;
- ✓ formuler des recommandations de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN.

L'enquête a touché vingt-cinq (25) pays parmi les 41 États et gouvernements membres, huit (8) ministres en charge de l'éducation, 20 des 41 correspondants nationaux, 22 partenaires et huit (8) personnes ressources qui ont donné leur avis sur le travail de la CONFEMEN en répondant au questionnaire envoyé et/ou au téléphone. Par la suite, le STP de la CONFEMEN a pris connaissance du rapport préliminaire.

Les principaux résultats de l'étude sont ci-dessous présentés.

Sur les missions de la CONFEMEN

La CONFEMEN assure une large diffusion des documents, très riches et pertinents qui deviennent des outils importants d'appui à la prise de décision dans les politiques et pratiques éducatives au sein des pays membres.

Les acteurs ont estimé, à des degrés divers, que la qualité des contenus était constante, que l'édition était de qualité avec des contenus mieux synthétisés et plus accessibles et a contribué à la visibilité de l'institution. En effet, la lettre de la CONFEMEN dénommée *CONFEMEN-info*, cette publication distribuée dans les

institutions clés, constitue un outil privilégié de promotion des actions de la CONFEMEN.

En outre, l'organisation joue à merveille le rôle d'échange et de partage entre les ministres et les experts. La réflexion est le rôle le mieux joué par l'institution, en tout cas à travers les diverses rencontres de réflexion qu'elle organise depuis 2006.

En matière de concertation, il a été noté que la CONFEMEN s'est beaucoup rapprochée des instances de la Francophonie institutionnelle dont elle fait partie depuis la Charte de 2005. Elle a également établi un bon partenariat fonctionnel avec l'UNESCO, la Banque Mondiale, la Banque islamique de développement, l'UNICEF, l'OCDE, etc. et participe activement aux travaux de nombreuses organisations, notamment l'ADEA, l'UNESCO-BREDA, l'AFIDES, la FAPE et le CSFEF.

Sur la pertinence et l'utilisation des réflexions de la CONFEMEN

Les personnes enquêtées ont donné l'appréciation générale suivante des actions menées en réponse aux préoccupations des pays : la CONFEMEN a construit un socle conceptuel commun pour l'ensemble de l'enseignement obligatoire comme base de comparaison et de mise en œuvre de la politique des pays.

Le *plan de relance* a permis un repositionnement de la CONFEMEN dans le débat mondial sur les enjeux de l'éducation, notamment à travers les études sur le financement, l'enseignement secondaire, la gestion scolaire, etc.

Les *publications* ont aussi fortement contribué à la visibilité de l'organisation.

Les pertinents *outils développés* ont constitué un véritable instrument d'aide à la décision et permis notamment des expérimentations, la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation et le travail sur les manuels endogènes.

Le *Centre d'Information et de Documentation (CID),* que les acteurs trouvent très riche, substantiel, intéressant à titre informatif, a permis la réception régulière des documents d'information (revues, articles, circulaires, comptes rendus, ...) provenant du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et la mutualisation des recherches en ligne.

Pour les pays du Sud, la CONFEMEN fournit des informations sur les actions menées dans les pays membres et aide à identifier des pistes de coopération. Cette dimension de coopération et de solidarité est extrêmement importante en plus des choix stratégiques de dialogue politique et de connaissances partagées.

À propos de l'impact des orientations de la CONFEMEN sur les politiques éducatives des pays, les personnes enquêtées estiment que les activités ont permis une

convergence entre les options nationales et internationales, et les orientations définies au sein de la CONFEMEN sont bien prises en compte dans l'élaboration des politiques d'éducation de base, d'enseignement technique et de formation professionnelle. Cependant, certains décideurs n'en prennent pas toujours compte, limitant ainsi leur impact sur le terrain.

Sur l'évolution de la CONFEMEN

Avant le plan de relance de 2002, la CONFEMEN n'était pas en mesure d'accompagner les pays du Sud dans l'élaboration des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, ni des plans sectoriels négociés avec les principaux partenaires techniques et financiers, dans le cadre de l'allègement de la dette. Face à cette tendance à la marginalisation, un groupe de travail a été mis sur pied par le Bureau de la CONFEMEN et la rencontre au Sommet de Beyrouth a fortement recommandé la relance en 2002. Depuis lors, la visibilité de l'institution s'est nettement réaffirmée. La Charte de la Francophonie de 2005 l'a admise au sein de ses institutions. Elle est alors devenue une institution solide, très active, dynamique avec un plan d'action réaliste, visible, mieux connue et très présente dans les organisations internationales surtout pour la promotion des valeurs de la francophonie. Elle apparaît même comme une des institutions les plus performantes en matière de traitement technique des questions de l'éducation.

La conjugaison des facteurs suivants a été à l'origine de l'évolution positive de la CONFEMEN :

- l'engagement de l'institution dans la mise en œuvre du plan de relance avec des missions bien programmées et des axes prioritaires par un déploiement d'efforts en faveur de l'éligibilité des systèmes éducatifs africains;
- ii. l'engagement des ressources humaines du STP avec une SG engagée, compétente et professionnelle qui a joué un rôle clé dans cette relance, les appuis des présidents en exercice qui ont senti le danger de la disparition de l'institution, des ministres décidés et certains correspondants nationaux engagés à relever les défis ;
- iii. la prise de conscience des instances francophones qui ont joué un rôle clé pour le maintien; le Sommet de Beyrouth a demandé à l'institution de se lancer dans la rénovation et le renforcement de l'institution en insistant sur son rôle dans la mise en œuvre des plans EPT.

Cependant, les observations ont été faites sur cette évolution :

i. si les axes retenus sont importants, l'apport de l'institution est resté en deçà des attentes, certainement faute de ressources ;

- ii. des interrogations persistent sur le plaidoyer que l'institution a réalisé pour permettre à tel ou tel pays d'obtenir des fonds additionnels pour son programme et sur le rôle joué par la CONFEMEN dans le dialogue avec les PTFs sur l'orientation de leurs interventions ;
- iii. il y a bien adéquation mais on est loin de résoudre les problèmes ; ce n'est pas la CONFEMEN qui doit résoudre les problèmes de l'éducation ; elle facilite et aide à faire des productions.

Identité de la CONFEMEN

D'après l'enquête, ce qui fait la spécificité des interventions de l'institution par rapport aux autres intervenants peut être résumé en disant que la CONFEMEN est devenue une organisation sachant écouter et entendre les acteurs dans le respect de leur diversité, une organisation experte en éducation dans la formulation de visions en adéquation avec les besoins des pays, dans l'analyse des systèmes éducatifs africains, dans le renforcement des capacités et dans le partage d'idées.

Sur le PASEC

Le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) a été mis en place avec un focus sur le renforcement des capacités de l'expertise issue des pays du Sud. Selon certains acteurs :

- les résultats du PASEC sont certainement parmi les plus grands acquis que les pays ont pu engranger avec la CONFEMEN même si les actions sont trop espacées les unes des autres et les moyens limités;
- ii. la CONFEMEN est championne dans l'évaluation des rendements scolaires.

Les usages suivants du travail du PASEC ont été recensés auprès des enquêtés :

- i. la dissémination des résultats ;
- ii. une meilleure compréhension des difficultés des apprenants ;
- iii. l'amélioration des pratiques de classe permis par les outils élaborés ;
- iv. la formation des cadres nationaux aux techniques d'évaluation en éducation;
- v. la correction des insuffisances constatées dans la mise en œuvre des programmes.

Certains pays comme le Burkina Faso, le Burundi, Maurice, le Niger, le Togo... ont élaboré de nouvelles stratégies complémentaires d'évaluation des acquis sur la base de la culture de l'évaluation institutionnalisée et des méthodologies déjà mises en application à travers le PASEC.

La CONFEMEN a confirmé son positionnement au plan international par la reconnaissance de son expertise mais il convient de conforter son rôle par le renforcement de la coopération Sud/Sud, par le renforcement des capacités des États en matière d'évaluation et de gestion de la qualité de l'éducation, par la valorisation et la poursuite de l'internationalisation avec d'autres programmes d'évaluation, régionaux (SACMEQ) où internationaux (IEA), ainsi qu'avec les instances participant à la gouvernance mondiale de l'éducation et à la définition des politiques nationales d'éducation.

Sur la coopération avec l'OIF

À propos de la cohabitation CONFEMEN/Direction de l'éducation de l'OIF, certains acteurs pensent qu'il y a risque duplication dans les actions en éducation entre l'OIF et la CONFEMEN si cette dernière élargit ses membres à l'ensemble des pays membres de la Francophonie et que cette possible duplication peut constituer un véritable gaspillage.

Cependant, d'autres pensent qu'il n'y a pas une rivalité entre les deux institutions et que la formule la plus efficace et la plus efficiente passe par une intégration intelligente et harmonieuse du travail de la CONFEMEN en lien étroit avec celui de la Direction de l'éducation de l'OIF.

En effet, pour certaines personnes interrogées, la CONFEMEN est une institution sœur de l'OIF qui a fait du bon boulot avec une certaine efficacité et la volonté constante de recherche de partenariats. À ce titre, le partenariat OIF/CONFEMEN, jugé particulièrement excellent, a permis la prise d'initiatives dans la prise en compte des orientations définies par les ministres qui sont des sources d'inspiration dans la programmation de l'OIF.

Le souhait est que les réalisations effectuées par la CONFEMEN depuis 2002 soient préservées et que l'OIF et la CONFEMEN parviennent à une collaboration harmonieusement intégrée.

Principales forces

Les principales forces suivantes ont été identifiées par les acteurs interrogés parmi lesquelles :

 i. le plan de relance qui cadre davantage avec l'agenda international, ce qui a contribué au repositionnement de l'organisation dans les instances internationales;

- ii. la prise en compte de tous les facteurs clés de l'éducation dans une approche holistique (curricula production de matériel scolaire, formation des maîtres) avec l'importance accordée à la formation, à l'information et la communication :
- iii. la diversification des partenaires de la CONFEMEN et la mise en place des passerelles avec les institutions internationales, ainsi qu'avec l'espace anglophone conduisant ainsi à la participation et la contribution à tous les grands forums internationaux et régionaux et avec l'appui technique et financier d'instances internationales (Banque Mondiale, ADEA, BID, BAD, UNESCO...);
- iv. la contribution significative à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives, en même temps qu'elle facilite l'orientation et la définition des grands paramètres de l'ensemble de la programmation, en matière d'éducation et de formation ;
- v. la CONFEMEN est devenue plus visible dans les pays de la Francophonie et parmi des organisations régionales et internationales; ceci est, en grande partie, dû à la contribution énorme et la personnalité de la Secrétaire générale, Mme Hima, qui a su renforcer les partenariats existants, et en nouer de nouveaux, qui ont donné lieu à des collaborations fructueuses.

Principales faiblesses

Les principales faiblesses résident dans :

- l'insuffisance de la prise en compte résultats des évaluations du PASEC par les pays ;
- ii. le point de vue des experts nationaux est rarement pris en compte sinon sous forme de faire valoir par leur présence physique aux ateliers et rencontres; ainsi, la production et l'appropriation au niveau national et intergouvernemental reste insuffisantes;
- iii. l'insuffisance de ses moyens avec notamment la faible contribution des pays et le retard chronique dans leurs paiements ;
- iv. la non prise en compte du rôle du secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éducation, ce qui relève des gouvernements selon le STP :
- v. le positionnement institutionnel des correspondants nationaux qui n'est pas toujours adéquat ;
- vi. la faible ou difficile réaction des États membres sur les dossiers.

Recommandations

Au plan du positionnement stratégique

- i. mettre en place un cadre de concertation et développer des actions de mobilisation auprès des instances internationales pour faire de la CONFEMEN un interlocuteur dans les dialogues sectoriels et que les pays sentent qu'ils peuvent s'appuyer sur l'institution dans le dialogue parfois décisif avec les bailleurs de fonds;
- ii. réfléchir sur comment amener les États parties prenantes à appliquer les recommandations (ce qui relève des gouvernements);
- iii. assumer un rôle de leadership, en consolidant l'expertise francophone, pour l'atteinte de l'EPT de ses pays membres.

Au plan du développement de visions plus adaptées

- i. poursuivre et finaliser les actions engagées sur les réformes curriculaires ;
- ii. appuyer la formulation des politiques linguistiques nationales en mettant l'accent particulier sur l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs dans le contexte formel et non formel pour une efficacité accrue du système éducatif;
- iii. recourir aux moyens modernes de communication (technologie de l'information et de la communication (TIC) pour les intégrer dans le processus d'enseignement et d'apprentissages notamment pour la formation à distance destinée aux enseignants ;
- iv. promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation au service du développement durable ;
- v. renforcer l'éducation de qualité, l'enseignement et la formation technique et professionnelle dans le cadre d'une vision holistique et intégrée de l'éducation tout le long de la vie ;
- vi. appuyer les réformes curriculaires de formation des enseignants en cours ou envisagées dans les pays membres.

Au plan du renforcement des capacités :

- i. développer et diversifier les outils du PASEC pour leur permettre d'apporter davantage de soutien aux pays en tenant compte des différentes situations ;
- ii. contribuer à la formation des experts africains dans des domaines pointus et sensibles aux niveaux national et local :
- iii. redynamiser les actions de formation des gestionnaires scolaires.

Au plan du fonctionnement et des stratégies d'intervention :

- i. mobiliser des soutiens pour élaborer des stratégies et des programmes pour combler les écarts existants entre les sexes;
- ii. renforcer des modalités de la coopération Sud-Sud;
- iii. développer les lieux de concertation.

Au plan des méthodes de travail :

- i. maintenir les stratégies et méthodes de travail actuelles et les renforcer ;
- ii. se spécialiser dans des interventions ciblées ;
- iii. renforcer les partenariats ;
- iv. se faire appuyer par les institutions internationales en particulier la Francophonie institutionnelle et les autres partenaires techniques et financiers ;
- v. agir auprès des ministères pour que les textes adoptés puissent être mis en application ;
- vi. mieux utiliser les chercheurs et experts de l'éducation en consolidant par exemple l'état de la situation sur une question et en la circulant électroniquement aux États membres dans l'optique éventuelle de réduire les rencontres présentielles ;
- vii. envisager un calendrier plus souple afin d'alléger la tâche du STP à qui revient l'organisation des nombreuses rencontres ;
- viii. s'impliquer davantage dans les politiques éducatives des pays en allant audelà de la réflexion pour viser des résultats.

Enquête de perception sur le travail de la CONFEMEN

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Depuis sa création, la CONFEMEN contribue au développement des systèmes éducatifs. Diverses réflexions ont permis d'orienter les politiques éducatives et ont donné lieu à des plans d'actions stratégiques concernant l'accès, la gestion et la qualité qui demeure une importante préoccupation. Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dont la CONFEMEN s'est dotée en 1991, analyse et évalue la qualité de l'enseignement primaire dans les pays francophones du Sud ; ce qui permet au niveau national et international de mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats atteints et de fournir des informations objectives sur les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs aux États et gouvernements membres. Une étude sous la conduite du CRES est en cours pour mieux appréhender les apports du PASEC pour les systèmes éducatifs.

Les multiples rencontres organisées autour de thèmes qui concernent l'éducation ont permis de constater des améliorations notoires des systèmes éducatifs et d'ouvrir des pistes de solutions pour les difficultés rencontrées, de concevoir de nouveaux modèles d'intervention et de réorganiser le partage des responsabilités entre les acteurs en matière de dynamique partenariale.

C'est dans le but de prendre des décisions visant à renforcer ou à réorienter ses stratégies d'intervention lors de sa 54e session ministérielle et de son 50e anniversaire que la CONFEMEN engage cette enquête auprès des États et gouvernements membres, des acteurs des systèmes éducatifs, des partenaires techniques et financiers et de la société civile.

Les principales questions de cette étude sont les suivantes :

- √ l'évolution de la CONFEMEN durant les 50 ans :
- ✓ la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité de son action ainsi que de son internalisation par les pays notamment à partir du plan de relance de 2002:
- √ la dimension politique (sa mutation face aux organisations de la Francophonie, espace de dialogue des acteurs des systèmes éducatifs) ;
- √ la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies, son la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies, son la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies, son la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies, son la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies, son la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies, son la dimension cognitive (évolution des outils et des méthodologies). impact...)

- ✓ Les « assises francophones sur la gestion scolaire » de Tananarive en 2006
- Les « journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale » de Dakar en 2007
- ✓ les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation de Bujumbura 2008
- ✓ La réunion-débat sur « les pratiques de classe et l'environnement scolaire » de Dakar en 2009
- ✓ Les « assises sur les réformes curriculaires » de Brazzaville en juillet 2010

¹ dont notamment:

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Le tableau suivant présente la compréhension de la mission.

Objectifs	Compréhension du consultant	Résultats attendus	Aspects à prendre en compte
1. Apprécier la qualité et la pertinence des réflexions menées par la CONFEMEN depuis sa création et de vérifier l'utilisation qui en a été faite par les pays dans leurs politiques éducatives et pour quels résultats;	Il s'agira de recueillir le point de vue des différents acteurs sur les résultats des objectifs de la CONFEMEN au regard des attentes des pays partenaires, des besoins et des priorités globales des pays et de l'OIF.	 ✓ L'appréciation des différentes actions menées en réponse aux préoccupations des pays (pertinence) ✓ Le niveau d'utilisation des actions/réflexions et les résultats obtenus (internalisation des réflexions et effets sur les politiques éducatives) 	 ✓ Les 4 axes stratégiques du plan d'action de 2002 et les 3 axes du plan de relance ✓ Les publications ✓ Les outils développés ✓ Le Centre d'Information et de Documentation (CID)
2. Vérifier la valeur ajoutée de la mise en œuvre du plan de relance et d'identifier les insuffisances ;	L'enquête devra déterminer les acquis du plan de relance, d'identifier les limites des actions menées et leurs causes. En d'autres termes, il s'agira de déterminer la spécificité des actions de la CONFEMEN par rapport aux autres interventions/intervenants en cours dans la même période.	 ✓ Adéquation entre la demande réelle des pays compte tenu des défis et problèmes et l'intervention de la CONFEMEN ✓ Identité de la CONFEMEN par rapport aux autres intervenants multilatéraux et bilatéraux ✓ Forces et faiblesses du plan d'action 	 ✓ Contexte d'adoption du plan de relance (problèmes et défis de l'époque) ✓ Programmes d'activités de 2003 à 2010 ✓ Besoins des pays ✓ Approches de choix et d'adoption du plan d'action (qualité de la planification et participation des pays) ✓ Stratégies de révision du plan d'action ✓ Intervenants dans les mêmes domaines et plus-value de la CONFEMEN ✓ Niveau de prise en compte des attentes des États et

Objectifs	Compréhension du consultant	Résultats attendus	Aspects à prendre en compte
			gouvernements membres ainsi que des partenaires ✓ impact des orientations de la CONFEMEN sur les politiques éducatives des membres ✓ Impact sur la programmation de l'OIF en matière d'éducation/formation.
3. Voir quelle est la perception que les États et gouvernements membres ainsi que les autres acteurs (instances internationales, sociétés civiles, etc.) ont de l'institution ;	Il s'agira de recueillir les points de vue des différents acteurs sur l'évolution de la CONFEMEN en prenant comme repères deux périodes : avant le plan de relance et à partir du plan de relance.	La perception que les différents acteurs se font de la CONFEMEN (image)	 ✓ En relation avec les trois objectifs de la CONFEMEN : ✓ Information sur l'évolution des systèmes éducatifs et des réformes en cours ✓ Réflexion sur les thèmes d'intérêt commun en vue d'une coopération ✓ Animation de la concertation entre ministres et experts pour l'élaboration de positions communes et de recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation
4. évaluer le niveau de prise en compte et l'impact des résultats des évaluations menées par le PASEC ;	Il ne s'agira pas d'évaluer le PASEC mais de déterminer son influence sur la prise de décisions au sein des gouvernements et sur la culture de l'évaluation dans les pays	impact des résultats des évaluations du PASEC et des orientations de la CONFEMEN sur les politiques éducatives des membres	 ✓ Pertinence du PASEC ✓ Utilisation des résultats ✓ Développement de stratégies complémentaires d'évaluation des acquis ✓ Améliorations notées ou souhaitées
5. formuler des recommandations de renforcement ou de	Le consultant devra recueillir les recommandations des différents acteurs afin de renforcer ou de	Une série de recommandations portant sur : ✓ les résultats des travaux de	 ✓ Les nouveaux défis des pays en matière d'éducation ✓ Les principaux problèmes à résoudre avec l'intervention de la CONFEMEN

Objectifs	Compréhension du consultant	Résultats attendus	Aspects à prendre en compte
réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN.	réorienter les stratégies et actions de la CONFEMEN pour un impact plus grand des résultats des évaluations et des réflexions dans les politiques éducatives des États et gouvernements membres et une notoriété renforcée de l'institution.	la CONFEMEN dans le nouveau contexte de l'éducation ✓ des actions prioritaires identifiées par les partenaires ✓ les stratégies et méthodes de travail de la CONFEMEN	 ✓ La capacité de diffusion de ces résultats vers les différentes cibles ✓ La spécificité de la CONFEMEN par rapport aux autres intervenants ✓ L'organisation de la CONFEMEN et son mode de fonctionnement

3. MÉTHODOLOGIE

L'étude s'est faite en mettant en application les principes suivants :

- ✓ voir si les acquis identifiés en 2010 évoluent favorablement ou non vers la valeur cible retenue dans le plan de relance de 2002 ;
- ✓ articuler les approches suivantes : (i) entretiens avec les ministres en charge de l'éducation dans les pays retenus pour l'enquête à l'aide du guide d'entretien, (ii) envoi d'un questionnaire détaillé aux correspondants nationaux et (iii) entretiens téléphoniques avec certains représentants de pays et d'institutions partenaires ;
- ✓ procéder à un échantillonnage représentatif à la fois des pays, des différentes catégories d'acteurs (ministres, représentants de la société civile, institutions partenaires) et des différentes aires géographiques ;
- ✓ faire appel à l'expertise locale pour les entretiens avec les ministres et les partenaires présents dans les pays d'enquête pour minimiser les coûts ;
- ✓ adopter une approche participative avec l'écoute systématique des différents acteurs pour fonder les jugements exprimés sur la base de preuves et de faits analysés ;
- ✓ procéder à des regroupements et à des recoupements des différents points de vue avant de permettre au comité mis en place par le STP de se prononcer sur les avis recueillis.

Il faut noter en préambule qu'il y a une telle unanimité dans la compréhension et les attentes des différents acteurs qu'il est apparu superflu de distinguer les points de vue selon les acteurs. Soit les acteurs interrogés disent la même chose différemment, soit leurs propos sont complémentaires ou illustratifs.

Les résultats présentés dans ce rapport portent exclusivement sur les avis et analyses des acteurs interrogés.

Le *calendrier de la mission*, la liste des personnes ressource ayant conduit les entretiens dans sept (7) pays et les détails de la méthodologie figurent en annexe 2.

4.1. SYNTHÈSE DES POINTS DE VUE DES DIFFERENTS ACTEURS

4.1.1. SUR LES MISSIONS DE LA CONFEMEN

Pour rappel, les trois missions suivantes ont été fixées à la CONFEMEN : (i) information sur l'évolution des systèmes éducatifs et des réformes en cours, (ii) réflexion sur les thèmes d'intérêt commun en vue d'une coopération et (iii) animation de la concertation entre ministres et experts pour l'élaboration de positions communes et de recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

4.1.1.1. INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS ET DES RÉFORMES EN COURS

La CONFEMEN produit et met à disposition une large diffusion des documents, très riches et pertinents, qui représentent des outils importants d'appui à la prise de décision dans les politiques et pratiques éducatives au sein des pays membres. En effet, selon les acteurs,

- ✓ les différents programmes et réformes en cours dans les pays membres notamment du Sud ont été largement alimentés par les réflexions de la CONFEMEN à travers ses publications et les documents relatifs aux politiques éducatives ;
- ✓ la concertation entre ministres et experts a permis d'adopter des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques nationales ;
- ✓ les sessions ministérielles, les réunions du Bureau et les réunions-débats ont été autant de cadres d'échanges et de concertation entre les ministres et les experts pour l'élaboration de positions communes afin d'appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

En plus, les acteurs ont estimé à des degrés divers que la qualité des contenus était constante, que l'édition était de qualité, a permis d'obtenir des publications plus précises et plus commodes à l'utilisation et contribué à la visibilité de l'institution.

En effet, la lettre de la CONFEMEN intitulée *CONFEMEN-info*, cette publication distribuée dans les institutions clés, constitue un outil privilégié de promotion des actions de la CONFEMEN.

4.1.1.2. RÉFLEXION SUR LES THÈMES D'INTÉRÊT COMMUN EN VUE D'UNE COOPÉRATION

La CONFEMEN joue à merveille le rôle d'échange et de partage entre les ministres et les experts.

Les éléments suivants résument parfaitement l'essentiel des points de vue exprimés sur l'animation de la concertation entre ministres et experts :

- ✓ les sessions ministérielles sont l'occasion de définition d'orientations de politiques éducatives ;
- ✓ sous l'impulsion des correspondants nationaux de la CONFEMEN, les groupes de travail réunis pendant les intersessions approfondissent ces thèmes pour préparer des documents de réflexion et de proposition initiés par le STP et qui seront examinés pendant les intersessions par les ministres membres du Bureau de la CONFEMEN :
- ✓ en outre, certains thèmes ont fait également l'objet d'une mobilisation d'experts de l'éducation, lors de réunions organisées par la CONFEMEN.

Au total, la régularité des réunions, comme la densité des réflexions et des échanges sur les grandes thématiques précitées en partenariat avec de nombreux partenaires, témoignent de la qualité du positionnement de la CONFEMEN. Les synthèses finales qui prennent en compte toute cette réflexion permettent aux ministres de se prononcer lors des sessions ministérielles en validant ces documents qui constituent des outils dans la formulation des politiques nationales.

4.1.1.3. ANIMATION DE LA CONCERTATION ENTRE MINISTRES ET EXPERTS

La réflexion est le rôle le mieux joué par l'institution, en tout cas à travers les diverses rencontres de réflexion qu'elle organise chaque année.

Ce rôle a été particulièrement visible depuis la relance de l'institution et a accru naturellement sa notoriété en la matière sur la scène internationale de l'éducation ainsi qu'auprès des instances de la francophonie, selon la plupart des acteurs, tous statuts confondus. La CONFEMEN prend part aux actions de coopération de la Francophonie, de TV5, de l'AUF, de la CONFEJES, de l'AIMF, de l'APF, parfois sur la base de convention cadre et adresse son message au CPF et à la CMF. Elle a également établi un bon partenariat fonctionnel avec l'UNESCO, le Commonwealth, la BID, la Banque Mondiale, l'UNICEF, l'OCDE, etc. et participe activement aux travaux de l'ADEA, du BREDA, de l'IIPE et de diverses institutions internationales intervenant en éducation.

En effet, la CONFEMEN a offert de véritables opportunités de réflexion sur les thèmes d'intérêt commun en vue d'une coopération et un cadre de mutualisation et d'échange en vue d'actions nouvelles ou renouvelées. Les occasions suivantes illustrent bien la réalité de la réflexion collective sur des thèmes majeurs même si les acteurs interrogés estiment que ces rencontres certes pertinentes, sont insuffisantes :

- ✓ Les « assises francophones sur la gestion scolaire » de Tananarive en 2006 ;
- ✓ Les « journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale » de Dakar en 2007 :
- ✓ les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation de Bujumbura 2008 ;
- ✓ La réunion-débat sur les pratiques de classe et l'environnement scolaire » de Dakar en 2009, et plus récemment ;
- ✓ Les « assises sur les réformes curriculaires » de Brazzaville en juillet 2010.

Les thèmes retenus, les modalités de ces réunions, les résultats enregistrés traduisent une constance de l'action de l'institution.

À propos de l'utilisation des réflexions, les commentaires suivants ont été faits par la plupart des acteurs : (i) les interventions de la CONFEMEN ont permis de constituer un socle conceptuel commun pour l'ensemble de l'enseignement obligatoire comme base de comparaison et de mise en œuvre de la politique des pays ; (ii) les réflexions très pertinentes ont alimenté nombre de politiques éducatives, ce qui prouve que les préoccupations des pays sont bien prises en compte dans les documents d'orientation ; (iii) les réflexions conduites sont généralement porteuses d'indications susceptibles de répondre aux problématiques posées dans le secteur de l'éducation même si la mise en œuvre dépend des autorités ministérielles.

Cependant, certains acteurs pensent qu'il est difficile de jauger si les actions entreprises répondent réellement aux préoccupations de l'ensemble des pays même si elles sont pertinentes étant donné que les intérêts et les problématiques d'un pays à l'autre sont très différents, les actions ne peuvent être identiques pour tous les partenaires ; l'expérience des uns peut apporter des réponses aux problèmes des autres². Toutefois, la CONFEMEN doit s'assurer de prendre en compte les préoccupations exprimées par la majorité des pays.

_

^{2 «} Comme les autres institutions comme l'UNESCO et Le Commonwealth, la CONFEMEN devrait prendre en compte les besoins de petits états insulaires comme les Seychelles. Il est vrai que les grandes préoccupations de l'Éducation concernent tous les pays membres mais les petits états ne rencontrent pas nécessairement les mêmes défis que les grands pays. Dans ce sens il serait bon de mettre en place un programme qui tiendrait compte des besoins spécifiques de petits états insulaires de la CONFEMEN. » (Seychelles)

En conclusion à propos des missions de la CONFEMEN, selon les acteurs interrogés, tous ces problèmes majeurs ont été pris en compte comme thèmes de réflexion, d'analyse, d'échanges, de larges débats et de recommandations; les études, les documents de réflexion et d'orientation, les rapports et les exemples de bonnes pratiques réalisés par la CONFEMEN ont été d'un grand intérêt parmi tous les acteurs interrogés.

« Elles/IIs ont dit à propos des missions de la CONFEMEN »

« La CONFEMEN a permis d'informer les pays membres sur l'évolution des systèmes éducatifs mais surtout des réformes en cours. Elle a permis aux Etats membres notamment ceux du sud d'échanger leurs expériences sur des thèmes d'intérêt communs en vue de mener des actions en coopération. C'est ainsi que la concertation entre Ministres et experts a permis d'adopter des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques nationales. »

« Lorsque je prends la première mission, à savoir celle de l'évolution des systèmes éducatifs , les réformes en cours à travers les documents écrits, les ateliers, les réunions— débats des rencontres au sommet avec des partenaires non seulement de la Francophonie, mais aussi des autres aires linguistiques par le relais de l'information que constitue pour elle le réseau des correspondants nationaux en est une belle preuve. Mais c'est la nature de l'institution qui à notre avis est son atout majeur à savoir qu'elle est une Conférence des décideurs que sont les ministres en charge de l'éducation. »

« Des progrès très nets ont été accomplis depuis la mise en place du plan de relance de la CONFEMEN en 2002 en terme d'information et de communication par la mise en place où le développement d'outils de communication et de promotion (site Web reformatage de « CONFEMEN infos », bases de données, synthèses et documents de réflexion et d'orientation, amélioration de la communication vers la communauté scientifique éducative...), et parallèlement avec la restructuration du secrétariat technique permanent. »

« Pour ce qui est de la réflexion, la CONFEMEN mobilise une expertise pointue pour des questions d'orientation politique. Grâce à la mise en place du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), l'institution dispose de bonnes informations sur les différents systèmes éducatifs des pays membres. Les résultats des études réalisées par le PASEC alimentent la réflexion des ministres et donnent lieu à des publications de Documents de Réflexion et d'Orientation(DRO) qui examinent en profondeur certains maux dont souffrent la plupart de nos systèmes éducatifs (redoublement, partenariat et financement de l'éducation, implantation des réformes curriculaires, gestion scolaire, etc....). »

«Chaque pays conduit de façon isolée ses propres réformes et il n'existe pas de façon formelle un cadre de concertation et d'échanges entre les pays qui permettent d'apprendre l'un de l'autre et les publications de la CONFEMEN ne sont pas assez partagées »

4.1.2. PERTINENCE ET UTILISATION DES RÉFLEXIONS DE LA CONFEMEN

4.1.2.1. APPRÉCIATION DES PRODUCTIONS

Le plan de relance a permis un repositionnement de la CONFEMEN dans le débat mondial sur les enjeux de l'éducation.

Les **publications** qui ont fortement contribué à la visibilité de l'organisation ont fait l'objet des jugements suivants :

- ✓ la qualité des contenus et de l'édition est constante et a été à l'origine d'un meilleur accès à la compréhension des publications ;
- ✓ la lettre de la CONFEMEN intitulée *CONFEMEN-info* distribuée dans les institutions clés constitue un outil privilégié de promotion des actions de la CONFEMEN;
- ✓ les ouvrages très utiles informent réellement et permettent le partage des expériences mutuelles ;
- ✓ les DRO et les publications du PASEC sont autant de documents précieux qui doivent contribuer de manière significative à la mutation des systèmes éducatifs et à l'élaboration des politiques éducatives
- ✓ les publications ont aidé certains pays à se doter d'un plan national d'action pour l'éducation pour tous; mieux, les PAN/EPT se sont renforcés d'un plan décennal de développement du secteur de l'éducation à l'horizon 2015.

Ces pertinents **outils développés** ont constitué un véritable instrument d'aide à la décision et permis des expérimentations, la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation, la production endogène de manuels. À partir des thèmes développés lors des rencontres et des documents mis à disposition, le pilotage des systèmes éducatifs a connu une amélioration significative selon certains acteurs.

Le Centre d'Information et de Documentation (CID)

Ce centre a permis la réception régulière des documents d'information (revues, articles, circulaires; comptes rendus, ...) provenant du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN et la mutualisation des recherches en ligne. Par ailleurs, les acteurs qui le trouvent très riche, substantiel, intéressant à titre informatif ont exprimé le vœu de son développement sur Internet. La mise en ligne des documents est considérée comme une excellente idée réalisée par la CONFEMEN; mais la question de la fracture numérique reste un problème à résoudre pour nos pays qui en sont encore à la lutte souvent sans succès contre les difficultés de disposition d'énergie électrique. Pour répondre à cette situation, la CONFEMEN procède à la diffusion en version papier de toutes ces productions.

4.1.2.2. UTILISATION DES PRODUCTIONS

Les réflexions ont porté sur des problématiques communes (lutte contre l'échec scolaire, qualité de l'éducation, gestion, pilotage et pertinence des équipes, ...) que l'on retrouve dans les politiques éducatives des pays. En outre, les DRO ont constitué des sources d'inspiration dans l'élaboration des plans d'action en faveur de l'éducation de base et l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Outre le fait que les programmes d'éducation aient été alimentés par les réflexions de la CONFEMEN en faveur de la qualité de l'éducation, les autres usages suivants ont été notés :

- ✓ la rédaction et la validation officielle du PAN/EPT, des programmes et de leur mise en œuvre :
- ✓ l'évaluation de la qualité des apprentissages par le PASEC, la validation et la restitution des travaux, conclusions à base desquelles des propositions d'amélioration dans divers domaines sont en cours d'exécution (réécriture du Curricula, dispositif national d'évaluation, débats sur des thèmes de réflexion dans les rencontres avec les Chefs d'établissement et encadreurs), prise en compte dans la stratégie de formation des gestionnaires, renforcement de l'enseignement des sciences et rénovation de l'enseignement des langues.

Les résultats concrets obtenus suivants ont été avancés par les acteurs interrogés :

- ✓ un meilleur positionnement de la CONFEMEN dans le cadre des enjeux du Millénaire;
- ✓ les actions/réflexions ont permis aux différents acteurs de revoir les priorités et leurs méthodes de travail ;
- ✓ la prise en compte des réflexions de la CONFEMEN dans l'élaboration des politiques éducatives ;
- ✓ la mise en place d'une équipe nationale pour l'évaluation du système éducatif et la mise en place d'une direction assurance-qualité au sein du ministère à Maurice
- ✓ l'élaboration de beaucoup de documents stratégiques tels que le plan de renforcement des capacités, le manuel de gestion scolaire (cycles primaire et secondaire) pour chefs d'établissements, le nouveau document cadre pour la refonte des curricula.

Pour les pays du Nord, la CONFEMEN fournit des informations sur les actions menées dans les pays membres et aide à identifier des pistes de coopération. Cela permet une meilleure compréhension de l'évolution des systèmes éducatifs des pays membres. En effet, les pays du Nord ont certainement trouvé dans les réflexions

engagées par la CONFEMEN des références pour mieux mesurer la demande d'assistance des pays africains à travers le dialogue politique et les leçons tirées des évaluations du PASEC et pour mieux cibler leurs interventions. Certains pays du Nord estiment qu'il est de leur responsabilité d'apporter tout l'appui dont les pays du Sud ont besoin. Cette dimension de coopération et de solidarité est extrêmement importante en plus des choix stratégiques de dialogue politique et de connaissances partagées.

Cependant, les réserves suivantes ont été formulées par trois (3) correspondants nationaux :

- ✓ en dehors des appuis du PASEC pour l'évaluation du système, il est difficile de trouver des appuis directs sur le terrain de l'institution en matière de politique éducative dans le pays, la CONFEMEN étant un organe d'orientation politique;
- ✓ les différents rapports contiennent des éléments intéressants pour les pays qui veulent s'en inspirer pour développer leur système éducatif mais il faudrait savoir si concrètement les conclusions des débats reçoivent l'attention qu'elles méritent dans la promotion du secteur.

4.1.3. ÉVOLUTION DE LA CONFEMEN

4.1.3.1. LA SITUATION AVANT LE PLAN DE RELANCE

Le développement qui suit résume bien l'évolution de l'institution.

Avant le plan de relance de 2002, La CONFEMEN a entrepris des actions d'envergure :

- √ formation des chefs d'établissement scolaire ;
- ✓ élaboration des manuels de mathématiques et de français ;
- ✓ organisation des Assises de la formation professionnelle et technique en 1996 et le partage AIF/CONFEMEN en 1993.

Sa place au sein des instances de la Francophonie a même été reconnue par le Sommet de Maurice. Mais, avec la redistribution des rôles entre la CONFEMEN et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1993 à Maurice, la visibilité de la CONFEMEN est devenue de plus en plus faible. À titre d'illustration, elle n'a pas été très active au cours des grands rendez-vous internationaux de l'an 2000 concernant l'éducation. Elle n'était pas en mesure d'accompagner les pays du Sud dans l'élaboration des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, ni des

plans sectoriels négociés avec les principaux partenaires techniques et financiers, dans le cadre de l'allègement de la dette.

Face à cette tendance à la marginalisation, le groupe de travail mis sur pied a fortement recommandé la relance en 2002. Depuis lors, la visibilité de l'institution s'est nettement réaffirmée. La Charte de la Francophonie de 2005 l'a admise au sein de ses institutions.

Entre 1993 et 2002, la CONFEMEN faisait face aux difficultés suivantes : absence de visibilité, faible compétitivité, orientation stratégique non explicite, inefficacité des interventions, déficit de financement, faible collaboration avec les autres espaces francophones et les autres institutions qui s'occupent d'éducation.

Les critiques suivantes ont été faites lors des entretiens et dans les questionnaires :

- ✓ l'organisation avait de l'expertise et les réflexions étaient de qualité mais l'institution était incapable de communiquer ;
- ✓ la CONFEMEN n'avait point de grandes capacités d'action et était rangée parmi les institutions ordinaires de moindre importance ;
- ✓ un sentiment de léthargie et l'impression que la mission était moins cristallisée, que l'organisation était moins efficace.
- ✓ à l'époque, la CONFEMEN n'était pas très visible sur la scène internationale ;
- √ la gestion administrative et financière de l'institution manquait de rigueur et de transparence;
- ✓ la faiblesse de sa capacité à établir des partenariats solides et fructueux avec d'autres organisations internationales ;
- ✓ au début les échos ne semblaient pas favorables ; on disait même qu'il fallait supprimer la CONFEMEN pour mettre en place une direction de l'éducation au sein de l'OIF.

La conséquence de cette situation a été la déception de la plupart des acteurs, le danger et la peur de voir cette organisation disparaître à cause de la démotivation et du désengagement probable des pays du Sud.

4.1.3.2. LA SITUATION APRÈS L'ADOPTION DU PLAN DE RELANCE

À partir de 2002, l'accent a été mis sur quatre axes prioritaires suivants : (i) promouvoir l'éducation pour tous dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ; (ii) mobiliser et diversifier les ressources ; (iii) viser l'efficience dans l'utilisation des ressources ; (iv) développer le pilotage des systèmes éducatifs.

La mise en place d'un pôle Communication, l'influence, la poursuite des thématiques sur l'enseignement obligatoire et l'intensification des lieux de concertation ont permis un repositionnement important de la CONFEMEN à tous les niveaux – mission, identité, fonctionnement, etc. Elle est alors devenue une institution solide, très active, dynamique (avec un plan d'action réaliste), visible, mieux connue et très présente dans les organisations internationales surtout pour la promotion des valeurs de la francophonie.

Depuis la relance, la CONFEMEN a pris une plus grande envergure et de nouvelles marques tant à l'interne qu'avec ses partenaires en dehors de la Francophonie. Elle apparait même comme une des institutions les plus performantes en matière de traitement technique des questions de l'éducation.

Le plan de la relance a eu une bonne stratégie qui a visé tous les paliers. Une réorganisation interne a eu lieu, mais aussi des efforts importants ont été faits pour accroître la visibilité et renforcer le dialogue et la dynamique partenariale. Son dynamisme et sa contribution sur la scène internationale ont été étroitement liées à la capacité de ses dirigeants à collaborer activement avec d'autres institutions internationales.

Après 2002, la CONFEMEN a bien compris qu'il est indispensable de développer une synergie qui s'avère nécessaire entre tous les acteurs concernés afin d'éviter une répétition des travaux et d'assurer la cohérence des programmes ainsi que le meilleur usage de ressources. C'est probablement le succès le plus important réalisé par la CONFEMEN ces dernières années.

Facteurs clés de l'évolution positive de la CONFEMEN

La 50e session ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso, 2002), a adopté un plan d'action pour la relance de la CONFEMEN.

Le Sommet de Beyrouth (Liban, 2002) a souscrit aux objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) définis lors du Forum Mondial sur l'Éducation (Dakar, 2000) et a réaffirmé le rôle des autorités publiques dans la conception et la maîtrise des politiques d'éducation et de formation.

Selon une des personnes ressource interrogées, la conjugaison des facteurs suivants a été à l'origine de l'évolution positive de la CONFEMEN :

- l'engagement de l'institution dans la mise en œuvre du plan de relance avec des missions bien programmées et des axes prioritaires par un déploiement d'efforts en faveur de l'éligibilité des systèmes éducatifs africains.
- l'engagement des ressources humaines du STP avec une SG engagée, compétente et professionnelle qui a joué un rôle clé dans cette relance, les appuis des présidents en exercice qui ont senti le danger de la disparition de l'institution, des ministres décidés et certains correspondants nationaux engagés à relever les défis
- la prise de conscience des instances francophones qui ont joué un rôle clé pour le maintien : (i) le Sommet de Cotonou (Bénin, 1995) a pris une résolution accordant la priorité à l'éducation de base; (ii) le Sommet de Beyrouth qui a recommandé la réforme de la CONFEMEN afin qu'elle puisse pleinement jouer son rôle dans les enceintes internationales participant au suivi du Forum de Dakar, créer les conditions d'éligibilité des systèmes éducatifs francophones aux financements internationaux et poursuivre sa mission d'orientation de la programmation de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans le domaine de l'éducation.

Selon les acteurs, cette évolution marquée par un élargissement progressif de ses membres a connu les phases suivantes :

- ✓ une première phase durant laquelle la CONFEMEN a notamment rempli des fonctions d'opérateur, ce qui lui a posé progressivement des problèmes, compte tenu des contraintes en termes de ressources financières et humaines pour répondre aux besoins exprimés ;
- ✓ une deuxième phase, à partir de la ministérielle de Dakar, en 1993, où suite à une évaluation institutionnelle, les ministres ont souhaité privilégier son rôle politique, conforté en 1994 par l'ancrage de la CONFEMEN au sein de la Francophonie³;
- ✓ suite au Forum Mondial de Dakar en 2000, les chefs d'État et de gouvernements francophones, lors du Sommet de Beyrouth en 2002, ont recommandé une réforme de la CONFEMEN pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle.

Le Sommet de Maurice (Maurice, 1993) a adopté une autre résolution précisant la place et le rôle de la CONFEMEN dans l'institutionnel francophone conformément aux souhaits exprimés par les ministres de l'Éducation. Cette réorientation s'est traduite par l'adoption, en 1994, de nouveaux statuts et par l'arrimage de toutes les instances de la CONFEMEN au sein du dispositif francophone. Le plan de relance de 2002 qui est la traduction de la réforme sort un peu la CONFEMEN de sa dimension politique et l'engage sur un terrain beaucoup plus technique avec des objectifs qui s'inscrivent dans les programmes des pays avec la mise en œuvre massive des RESEN dans les pays.

La prise en compte de la demande politique s'est incontestablement traduite dans la pratique de la vie de la CONFEMEN par une restructuration de son secrétariat technique permanent et de son action : préparation et suivi des conférences ministérielles selon les axes demandés en 2002, préparation et mises en œuvre des décisions politiques prises lors des sessions ministérielles, développement des activités, développement de la visibilité de la CONFEMEN.

_

³ Pendant que le positionnement de la CONFEMEN dans le secteur de l'éducation dans l'espace francophone se confirme, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), deviendra, en 1995, l'Agence de la Francophonie connue sous l'appellation d'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en raison de son statut intergouvernemental exclusif. Les États et gouvernements membres de la Francophonie, lors de la Conférence de Bucarest (Roumanie, 1998), créeront l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), structure complémentaire à l'AIF et qui sera appelée à la remplacer. Dans l'attente que la personnalité juridique de la nouvelle OIF se confirme, l'Agence existera en parallèle jusqu'en 2005, période pendant laquelle la CONFEMEN continuera à orienter ses activités dans le domaine de l'éducation. (Source : www.confemen.org)

Une des personnes ressources qui a une longue tradition de travail avec la CONFEMEN a résumé cette évolution comme il suit : « la CONFEMEN est devenue plus active et la qualité de ses activités n'est pas comparable à celle d'avant le plan de relance de 2002. La CONFEMEN est maintenant mieux connue dans le monde francophone grâce notamment à sa participation au dialogue africain et international sur l'éducation. Le travail du PASEC est plus connu qu'auparavant et on en fait plus référence qu'avant. Enfin, la CONFEMEN est devenue plus attrayante pour les ministres et les professionnels de l'éducation. ».

Depuis 2002, la gestion administrative et financière a connu un redressement spectaculaire. Guidée par une approche axée sur des résultats, la gestion est désormais saine, marquée par la rigueur et la transparence. Le Bilan institutionnel commandé par l'ACDI (2006–2008), les pays membres, et les Rapports des Commissaires aux Comptes, en témoignent, selon un acteur.

Comme évolution positive, il est aussi souligné l'espace plus grand réservé aux organisations de la société civile dans le processus de réalisation des activités de la CONFEMEN. Cela est devenu très visible à partir de 2006. Avant, la société civile recevait seulement les publications de la CONFEMEN (publications et rapports du PASEC). À partir de 2006, elle est invitée à participer aux réflexions et aux activités.

4.1.4. PRINCIPALES FORCES ET FAIBLESSES DU PLAN DE RELANCE DE LA CONFEMEN

4.1.4.1. PRINCIPALES FORCES

Les principales forces suivantes ont été identifiées par les acteurs interrogées :

- ✓ le plan de relance cadre davantage avec l'agenda international, ce qui a contribué au repositionnement de l'organisation dans les instances internationales :
- ✓ le renforcement des lieux d'échange avec des concertations permanentes ;
- ✓ la prise en compte de tous les facteurs clés de l'éducation dans une approche holistique (curricula, production de matériel scolaire, formation des maîtres...) avec l'importance accordée à la formation, à l'information et la communication ;
- ✓ la diversification des partenaires⁴ de la CONFEMEN et la mise en place des passerelles avec les institutions internationales, ainsi qu'avec l'espace anglophone conduisant ainsi à la participation et la contribution à tous les grands forums internationaux et régionaux et avec l'appui technique et

-

⁴ Voir en annexe 5 le tableau des partenariats ayant répondu au questionnaire écrit

- financier d'instances internationales (Banque Mondiale, ADEA, BID, UNESCO...);
- ✓ la fourniture à l'OIF des orientations stratégiques sur les questions de l'éducation et de la formation ;
- ✓ les attributions données aux correspondants nationaux dont le réseau sert de relais et assure le suivi des décisions quant à la mise en œuvre des politiques éducatives :
- ✓ un souffle nouveau au fonctionnement de la CONFEMEN ;
- ✓ la visibilité de l'institution qui s'est considérablement améliorée ;
- ✓ un vaste réseau d'experts du secteur de l'éducation ;
- ✓ la contribution significative à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives, en même temps qu'elle facilite l'orientation et la définition des grands paramètres de l'ensemble de la programmation, en matière d'éducation et de formation ;
- ✓ Les interventions de la CONFEMEN qui sont favorablement partagées au sein de l'espace francophone et même au-delà, en raison de l'approche participative qui caractérise leur élaboration.

Un STP et une SG plébiscités!

- « À notre avis, la CONFEMEN est à l'apogée de sa performance et Madame la Secrétaire Générale a joué un rôle crucial en ce qui concerne la relance de la CONFEMEN. Jusqu'à présent, je le répète, la CONFEMEN a réussi, avec beaucoup d'efforts, à respecter son plan d'action et à mener à bien ses missions et tout ça grâce au dévouement d'une équipe professionnelle et surtout grâce à la capacité tout-à-fait exceptionnelle de la Secrétaire générale de convaincre et de sensibiliser les bailleurs de fonds, en vue d'obtenir un appui financier important et si nécessaire. »
- « Ces résultats ont pu être obtenus grâce notamment au leadership de la Secrétaire générale »
- « Mme Hima a beaucoup apporté à la CONFEMEN. Elle a un sourire et un abord agréable qui poussent les gens à être plus disponibles. »
- « La CONFEMEN est devenue plus visible dans les pays de la Francophonie et parmi des organisations régionales et internationales telles que l'ADEA, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'AFIDES, l'Union européenne, entre autres. Ceci est, en grande partie, dû à la contribution énorme et la personnalité de la Secrétaire générale, Mme Hima, qui a su renforcer les partenariats existants, et en nouer de nouveaux, qui ont donné lieu à des collaborations fructueuses. »
- « L'ACDI salue le travail que la CONFEMEN a accompli depuis 2002 grâce à la contribution unique de Mme Hima et de son excellente équipe. »
- « Une plus grande professionnalisation, une meilleure gestion des ressources humaines et budgétaires, beaucoup plus de sérieux, une communication améliorée. »
- «Le travail de Mme Hima a été performant. Elle a réussi à occuper un espace utile qu'il faut remplir maintenant »

4.1.4.2. PRINCIPALES FAIBLESSES ET SUGGESTIONS

Des remarques et des suggestions ont été faites avec pour effet de tempérer la perception d'une évolution uniquement positive :

Faiblesses	Suggestions
Une des faiblesses de la CONFEMEN réside dans l'insuffisance d'articulation entre le dialogue des ministres et les résultats du PASEC. Tout le travail du PASEC a montré, par exemple, que le manque de manuels et leur poids dérisoire dans les budgets de l'éducation, phénomène récurrent en Afrique, est l'un des principaux facteurs explicatifs de la faiblesse du niveau des élèves. Cependant, le dialogue politique reste muet sur la question avec un accent mis sur la formation des enseignants.	Articuler les résultats des évaluations au dialogue politique
Les principales études commanditées sont confiées à des experts internationaux. La mobilisation d'expertise internationale au profit des pays comporte des revers car le point de vue des experts nationaux est rarement pris en compte sinon sous forme de faire valoir par leur présence simplement formelle dans les activités. La production et l'appropriation au niveau national et intergouvernemental restent insuffisantes.	Meilleure responsabilisation des experts des pays
Grâce à son efficacité et sa présence en Afrique, la CONFEMEN apporte un appui précieux et indispensable aux pays membres du Sud. Cependant, les contributions des pays membres au financement de base et aux programmes de la CONFEMEN sont insuffisantes pour permettre à celle-ci de répondre adéquatement aux besoins des pays. En outre, le retard chronique de certains pays dans leurs paiements contribue à réduire la marge de manœuvre du Secrétariat technique dans la mise en œuvre des programmes de la CONFEMEN.	✓ La CONFEMEN devra, par son plaidoyer habituel, amener les bailleurs de fonds de la communauté internationale à l'aider à satisfaire les préoccupations des états en matière de ressources humaines compétentes dans tous les domaines et de moyens financiers débarrassés des lourdeurs et autres procédures qui empêchent beaucoup d'États d'utiliser réellement les fonds à temps pour enrayer leurs difficultés. ✓ Disposer de moyens suffisants pour : a)

Faiblesses	Suggestions
En plus du manque de structure de partenariat et mise de réseau entre les correspondants nationaux, un autre aspect négatif est relatif à la non prise en compte du rôle du secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques	sélectionner et recruter son propre personnel technique et professionnel à la hauteur des enjeux, b) allouer un budget pour la mise en œuvre de toutes les excellentes stratégies éducatives qu'elle élabore, c) étendre sa capacité d'intervention dans les pays; d) traduire ellemême directement sur le terrain ses programmes en projets, en proche collaboration avec l'OIF, l'AUF et la CONFEJES. ✓ Meilleur recouvrement des contributions et recherche de financements complémentaires.
La structure formelle des rencontres peut être contraignante pour quelques-uns des pays du Nord. En outre, en tant qu'organisation intergouvernementale, la CONFEMEN éprouve des difficultés à parler aux ministres. L'absence de mécanisme d'influence des pays pour la mise à exécution des recommandations formulées suite aux résultats des programmes d'évaluation a aussi limité l'impact des actions entreprises.	 ✓ Trouver les moyens de parler franchement aux pays membres et de travailler à la prise de conscience nationale et à l'appropriation nationale des productions ✓ Revoir le choix des répondants nationaux qui ne devront plus être des boîtes aux lettres comme cela semble être dans beaucoup de pays ✓ Promouvoir la mise en application des travaux et des recommandations de la CONFEMEN ✓ Il est stratégique de s'assurer, lors de la

Faiblesses	Suggestions
	préparation du cadre logique d'activités, que les pays du Nord puissent trouver leur compte à être membres de la CONFEMEN
Une autre limite porte sur la faiblesse de la diffusion des publications de la CONFEMEN qui sont de grande qualité mais ne semblent pas assez diffusées en particulier dans les bibliothèques nationales et les structures de diffusion du savoir dans les écoles, les collèges et lycées, les universités.	Mettre en place un dispositif de diffusion des publications au niveau national dans le cadre d'un plan de communication pour la promotion de l'institution
Les délais qui séparent la collecte des données, leur traitement et la publication des rapports, entrainent souvent la dépréciation des recommandations suite aux rapides changements qui interviennent entre temps.	Raccourcir les délais de production et de publication des rapports
Les interventions sont ponctuelles du fait surtout de la diversité plurielle des besoins des États et gouvernements membres ; il faudrait se poser la question si la Francophonie seule est un critère suffisant pour fédérer les débats.	Les questions se posent probablement de manière différente dans chaque pays et les réponses à apporter ne peuvent être traduites de la même façon dans chaque pays ; chaque pays doit faire face aux priorités qu'exige sa situation. Il n'y a que les grands courants solidaires qui peuvent être débattus et résolus au niveau de la CONFEMEN

Au total, les acteurs interrogés ont convenu que :

- ✓ en tant que doyenne des institutions de la Francophonie, la CONFEMEN a été
 créée en 1960 par 15 États et gouvernements membres ; 1960, c'est-à-dire aux
 lendemains des indépendances ; aujourd'hui, elle est devenue une véritable
 institution internationale parce qu'elle regroupe 41 États et gouvernements
 membres à travers les cinq continents, de l'Amérique, de l'Europe, de l'Afrique,
 mais également de l'Asie et du Pacifique ; c'est donc vraiment une véritable
 institution internationale et qui de ce fait a une portée d'envergure dans le choix
 des politiques éducatives au sein de ses États membres ;
- ✓ la mise en œuvre de ce plan de relance a permis d'accroître la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN sur la scène internationale, reconnue comme un véritable partenaire en éducation ;
- ✓ la promotion de la Francophonie dans les enceintes internationales, la création de conditions d'éligibilité des systèmes éducatifs francophones aux financements internationaux et le partenariat avec l'OIF en matière d'éducation ont permis à la CONFEMEN d'être reconnue aujourd'hui comme une institution crédible dans le domaine de l'éducation.

Point de vue d'un acteur de la société civile

« La CONFEMEN est de ce fait devenue plus visible par le nombre important de rencontres internationales qu'elle organise, par sa position au sein de l'OIF où l'organisation occupe quasiment une position d'opérateur proche⁵. En outre, la CONFEMEN est conviée à chaque CPF à prendre la parole et à s'exprimer sur ses actions. La récente acquisition de locaux proches et la cérémonie de leur inauguration sont des exemples éloquents de sa meilleure visibilité. Il y a toutefois à regretter que les produits de la CONFEMEN ne circulent pas bien au sein des structures de l'éducation. »

-

⁵ Selon le STP, la CONFEMEN n'est pas opérateur ; certains pensent ou la perçoivent comme tel alors qu'elle ne l'est plus.

4.1.5. IDENTITÉ DE LA CONFEMEN

Pour les enquêtées, la CONFEMEN est bien un espace de valeurs partagées principalement du fait qu'il y a aujourd'hui un haut niveau de convergence/harmonisation (terminologie, concepts, politiques, stratégies...) dans le domaine de l'éducation grâce aux débats et aux documents de référence. Cependant, cet aspect de l'identité de l'organisation mérite d'être mieux développé car plus la CONFEMEN sera en mesure de répondre techniquement à toutes les questions de développement qualitatif des systèmes éducatifs, plus elle s'imposera sur la scène internationale y compris aux autres aires linguistiques et leurs organisations.

La CONFEMEN est aussi reconnue comme un espace d'expertise car elle a un des meilleurs carnets d'adresses dans l'espace francophone grâce aux liens tissés avec des experts du monde entier. Par ailleurs, par son expertise et la qualité de sa production, la CONFEMEN s'est hissé au rang des grandes institutions de l'évaluation des systèmes éducatifs. Cette reconnaissance lui vient aussi de la qualité de ses ateliers, la pertinence des thématiques, la qualité de la recherche, l'apport de l'expertise présente durant les ateliers de formation des cadres des ministères et les publications qui s'ensuivent.

La CONFEMEN est aussi un espace de diversité culturelle pour les raisons suivantes :

- ✓ il y a un souci constant de respect de la diversité et de l'illustrer au mieux (ce qui fait la pertinence des travaux) ;
- √ l'extension de la CONFEMEN, de 15 membres à sa création à 41 membres aujourd'hui, a permis de couvrir les différentes aires géographiques facilitant ainsi des échanges entre les systèmes éducatifs émanant des différentes cultures;
- ✓ l'ouverture et la cohabitation des langues et des cultures constituent une valeur positive à promouvoir et favorable à la mobilité intellectuelle ;
- ✓ la CONFEMEN participe avec la Francophonie à apporter des idées et des valeurs et de promotion et de défense des spécificités culturelles.

Cependant, cet espace de diversité culturelle pourrait l'être davantage (i) si la CONFEMEN assurait une meilleure coordination de ses interventions avec celles des autres institutions actives dans le secteur de l'éducation et (ii) si elle pouvait trouver des moyens concrets pour renforcer sa mise en valeur.

La CONFEMEN est un espace de solidarité agissante car, par son influence et par la signature de mémorandums, elle place la solidarité au cœur de son projet dans le cadre institutionnel de la Francophonie. Dans cette perspective elle concentre ses interventions sur le transfert des connaissances, la consolidation de l'expertise, le renforcement des capacités et la mobilisation des partenariats financiers bilatéraux et internationaux. Mais, elle devra assurer un meilleur suivi des réunions pour l'application effective et diligente de leurs conclusions.

D'après l'enquête, ce qui fait spécificité des interventions de l'institution par rapport aux autres intervenants peut être résumé en disant que la CONFEMEN est devenue une organisation sachant écouter et entendre les acteurs dans le respect de leur diversité, une organisation experte en éducation dans la formulation de visions en adéquation avec les besoins des pays, dans l'analyse des systèmes éducatifs de pays francophones, dans le renforcement des capacités et dans le partage d'idées.

Cette identité se lit notamment dans les éléments suivants :

- ✓ le dialogue en son sein est plus soutenu et plus ouvert que dans d'autres coopérations avec une meilleure écoute, la prise en compte des besoins réels des pays, l'intervention sur demande et la recherche d'un réel consensus avant de présenter des contributions au sein de l'institution (un ministre affirme à ce propos que la CONFEMEN est leur réelle propriété) ;
- ✓ la CONFEMEN privilégie l'axe éducatif qui est fondamental pour le développement en général et en particulier dans les pays en voie de développement ; elle a été à l'avant-garde des réflexions et actions en faveur du développement des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres ; elle a été dans certains domaines précurseur, notamment en ce qui concerne la dynamique partenariale autour de l'éducation, impliquant une nouvelle vision de la gouvernance éducative ; c'est également le cas pour ce qui concerne l'identification des facteurs de qualité des systèmes éducatifs ;
- ✓ les ministres de l'éducation membres de la CONFEMEN ont souhaité dès 1991 développer une réflexion visant à ce que le caractère indissociable des dimensions quantitatives et qualitatives de l'éducation soit reconnu dans les efforts pour la scolarisation universelle ; à cet effet, ils se sont donné les moyens d'agir concrètement en créant le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) avec un focus sur le renforcement des capacités de l'expertise issue des pays du Sud (notamment par des missions d'appui et de conseil aux différentes phases des évaluations, par des ateliers internationaux où régionaux de formation organisés régulièrement par le programme et par la réflexion sur les résultats produits).

L'une des grandes qualités de la CONFEMEN consiste à être constamment à l'écoute de ses partenaires et de ses membres. Ce qui lui vaut le respect de ses membres, et lui permet ainsi d'animer avec aisance la concertation entre les ministres et les experts pour les amener à élaborer des positions communes, et fournir des recommandations judicieuses et claires, en appui aux politiques éducatives régionales et internationales.

4.1.6. QUESTION DU PASEC

Le PASEC réalise des évaluations des acquis scolaires de l'enseignement primaire, en étroite collaboration avec des équipes nationales. Ses rapports et études, basés sur une méthodologie spécifique, contribuent au dialogue politique sur les questions de la qualité de l'éducation en Afrique francophone et dans l'océan Indien. Le programme participe à la diffusion des méthodes d'évaluation et au renforcement des capacités des pays du Sud. Les rapports et données produites sont publics.

Selon certains, les résultats du PASEC sont certainement parmi les plus grands acquis que les pays ont pu engranger avec la CONFEMEN même si les actions sont trop espacées les unes des autres et les moyens limités.

4.1.6.1. UTILISATION DES RÉSULTATS DU PASEC

Selon un acteur de la société civile, la CONFEMEN est championne dans l'évaluation des rendements scolaires : le PASEC tient sa spécificité du fait qu'il s'inscrit dans la durée et la continuité. L'expérience du PASEC a été perçue comme une alternative d'évaluation riche d'expérience et d'inspiration.

Les usages suivants ont été recensés auprès des enquêtés :

- ✓ la dissémination des résultats reconnus sur le plan international à travers différentes instances nationales et internationales comme une alternative d'évaluation riche d'expérience et d'inspiration;
- ✓ une meilleure compréhension des difficultés des apprenants grâce à ces évaluations prises en compte dans les diagnostics du type « Rapport d'État du Système Éducatif National » et dans les stratégies de reformulation de la politique sectorielle (la plupart des pistes de politiques éducatives ressorties dans l'étude sont prises en compte : redoublements, cantines, manuels, temps scolaire, impact du statut des enseignants sur les performances scolaires des élèves …) :
- ✓ les outils élaborés par le PASEC, améliorent beaucoup les pratiques de classes dans notre pays ;

- ✓ la réalisation de l'enquête PASEC a, par ailleurs, permis de former des cadres nationaux aux techniques d'évaluation en éducation ;
- ✓ les insuffisances constatées dans la mise en œuvre des programmes sont en train d'être corrigées et certaines réorientations sont en cours : ceci, en partie, peut être mis à l'actif du PASEC qui est donc perçu comme un instrument très utile et les pays adhérent au programme de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation.

Cependant, il est trop tôt voire impossible d'avoir des résultats, d'autant plus que les décideurs trainent à mettre en exécution les recommandations des programmes de diagnostics et d'évaluation des aspects du système éducatif.

Selon les enquêtés, la CONFEMEN a répondu aux attentes des États dans la mesure où elle a accompli et continue d'accomplir les missions qui lui sont assignées : les évaluations et la réflexion sur l'orientation des politiques éducatives.

4.1.6.2. ADOPTION DE NOUVELLES MESURES POUR L'AMÉLIORATION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES

Plusieurs cas de figure ont été relatés dans les pays et sont présentés ci-dessous.

Le Burkina Faso dispose d'un dispositif permanent d'évaluation des acquis scolaires qui fonctionne depuis 2004 dont les résultats sont disponibles. Le pays a été retenu pour le projet pilote de l'OIF/CONFEMEN pour la mise en place d'un dispositif national d'évaluation.

Au Burundi, le post-test PASEC 2e pourra être utilisé dans le cadre du dispositif de pilotage en cours de mise en place dans le but de trouver des indicateurs pertinent et une initiation progressive des gestionnaires des écoles au niveau décentralisé; c'est trop tôt pour juger mais le dispositif de pilotage du système éducatif burundais en cours de mise en place au sein du Bureau de la planification et en collaboration avec le Bureau des évaluations est un bon début pourvu qu'il y ait un suivi et un prolongement pertinent.

À Maurice, d'autres outils ont été élaborés comme par exemple l'évaluation diagnostique au niveau de la 3e année du cycle primaire; les résultats convergents des études PASEC et SACMEQ ont permis de dégager des pistes d'action menant à une refonte des outils pour rehausser le niveau de l'apprentissage; de plus une évaluation PISA est en cours au niveau du cycle secondaire.

Au Niger, la première phase du PDDE a mis en œuvre l'évaluation et le suivi des apprentissages des élèves afin de permettre un pilotage efficace du système

éducatif. Ces évaluations ont malheureusement mis en évidence la chute des résultats à la fois en français et en mathématiques dans toutes les classes observées entre 2005 et 2007, venant corroborer les résultats de l'enquête PASEC réalisée en 2001. Des recommandations ont été proposées à la fois pour la relance pédagogique et pour la relance institutionnelle. Fort de ces difficultés, le ministère de l'Éducation nationale a porté la réflexion sur des pistes susceptibles de relancer le système. C'est cet état d'esprit qui a nourri la nouvelle approche développée par le ministère : l'enquête par suivi de cohorte. Cette évaluation, inspirée de celle réalisée au Sénégal dans le cadre du PASEC, prévoit le suivi d'une cohorte d'élèves sur six (6) années afin de permettre une analyse fine des difficultés de la qualité éducative. Mais il s'agit surtout d'impulser le principe de l'évaluation formative comme un des moyens de la relance pédagogique. Cette étude propose des résultats attendus et des suggestions pour y parvenir. Tous les acteurs sont impliqués : la Division de l'Évaluation et du Suivi des acquis scolaires (DESAS), les Cellules Régionales de l'Évaluation et du Suivi des acquis scolaires (CRESAS), les responsables pédagogiques des Écoles normales, les Directions régionales, les inspections, ... (Niger)

Le Togo n'en dispose pas encore mais à travers le PASEC, des efforts sont faits pour mettre les compétences du programme au niveau des services qui en font la demande.

Au Cameroun, cela n'est pas encore de façon systématique mais il y a des signes évidents d'une prise de conscience devant conduire à l'élaboration de nouvelles stratégies.

4.1.6.3. AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Pour l'évaluation des systèmes éducatifs, la CONFEMEN a sollicité un bureau d'études pour l'élaboration de nouveaux tests qui puissent tenir compte des spécificités actuelles des programmes scolaires nationaux et permettre un ancrage avec les autres programmes d'évaluation (SACMEQ, IEA, etc.) Les questionnaires sont également en phase de restructuration pour améliorer la qualité des données recueillies, notamment, par l'analyse plus approfondie des questions de gestion scolaire.

Les suggestions d'amélioration suivantes ont été faites dans les réponses au questionnaire pays, propositions qui traduisent bien un sentiment largement partagé.

Si à la lumière de presque deux décennies de fonctionnement, le PASEC a confirmé son positionnement au plan international par la reconnaissance de son expertise, il convient de conforter son rôle par le renforcement de la coopération Sud/Sud, par le renforcement des capacités des États en matière d'évaluation et de gestion de la qualité de l'éducation, par la valorisation et la poursuite de l'internationalisation avec d'autres programmes d'évaluation régionaux (SACMEQ) où internationaux (IEA...) ainsi qu' avec les instances participant à la gouvernance mondiale de l'éducation et à la définition des politiques nationales d'éducation(UNESCO).

Au-delà de ces tâches et surtout au regard des nouveaux défis de l'éducation, il apparaît de plus en plus qu'une réflexion soit menée sur les points figurant dans le tableau ci-dessous.

Domaines	Suggestions
Évaluation	 ✓ la mise en place de nouvelles stratégies pour un partenariat plus efficace : participation des équipes nationales à la restitution des enquêtes réalisées dans d'autres pays, appui des équipes nationales par d'autres équipes dans des domaines déterminés (élaboration des tests, analyse, restitution); ✓ la participation des équipes nationales aux évaluations internationales réalisées dans d'autres pays : PIRLS, TIMSS, etc. (suggestion jugée peu réaliste par le STP); ✓ le PASEC devra répondre aux attentes des pays (évolutions en cours) et rapprocher des standards internationaux en élaborant des tests plus pertinents pour une comparabilité des résultats parmi les différents pays (rehaussement du niveau de l'évaluation au même titre que le PISA et le TIMSS mais le STP estime que chaque programme a sa spécificité et évolue dans des contextes différents); ✓ la participation des équipes nationales aux évaluations internationales réalisées dans d'autres pays : PIRLS, TIMSS, etc. (suggestion jugée peu réaliste par le STP); ✓ Il est aussi indiqué d'envisager à l'avenir l'évaluation de l'enseignement du français en contexte plurilingue (peut-être est-il plus efficace de se concentrer sur les acquis en langues et le rendement scolaire en contexte plurilingue ?) comme cela est le cas actuellement selon le STP;
Renforcement des capacités	 ✓ la mise à niveau des membres des équipes nationales par des sessions de formation à la carte sur des thématiques précises; ✓ l'appui aux équipes locales : matériel informatique, enquêtes nationales, expertise, etc.; ✓ le PASEC organise annuellement des formations ; il serait souhaitable que la formation soit intensive pour une durée d'au moins trois à quatre semaines afin de permettre aux participants d'acquérir des compétences sur tout le processus d'évaluation des acquis scolaires ; ✓ Il faudra aussi renforcer et pérenniser les structures nationales qui agissent en instruments techniques du PASEC; ✓ après la formation des experts nationaux, il faudra les recycler en permanence afin qu'ils acquièrent de l'expérience; pour ce faire, il faut trouver une formule pour organiser un roulement au niveau des postes de conseillers techniques, surtout en donnant l'opportunité d'aller approfondir ses compétences en allant exercer ne serait-ce quelques mois au siège au niveau du PASEC.
Communication	 ✓ une plus grande concertation entre l'équipe des experts du PASEC et les équipes nationales sur les travaux effectués par ces dernières : étude sur la qualité de l'enseignement, évaluations nationales, innovations introduites dans le système ; ✓ Il faudra ensuite plus de présence, un mécanisme de coordination plus fort et une plus grande régularité dans les évaluations ; ✓ Il faudrait aussi envisager d'institutionnaliser cette activité dans les pays et faire du PASEC un organe ou structure conseil dans l'analyse ; ✓ la révision des procédures et le chronogramme afin d'accélérer la publication des résultats.

Elles/ils ont dit sur le PASEC

« Par rapport à l'expérience du PASEC, nous avons mené des réflexions sur les redoublements et la scolarisation des jeunes filles. Les Approches par les compétences (APC) sont en expérimentation dans un certain nombre de régions de notre pays pour voir ce que cela peut apporter à notre système éducatif. Il y a des évaluations qui ont été menées sur les thèmes précités. Les différents rapports servent toujours aux décideurs même s'ils n'ont pas encore exécuté les décisions, cela les aide lors de leurs réflexions. » (Togo)

« L'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté et du développement humain durable ainsi que ceux de l'universalisation de l'éducation primaire exigent entre autres de disposer d'un système opérationnel et efficace d'évaluation. La CONFEMEN a très tôt compris que l'évaluation est essentielle pour maintenir et renforcer la volonté politique, identifier les besoins, mobiliser les ressources et conduire des actions efficaces. Elle a ainsi institué un système d'évaluation dénommé PASEC dans tous les états membres. Au Niger, les résultats de l'étude thématique conduite sous le PASEC : « Les enseignants contractuels et la qualité de l'enseignement de base au Niger, quel bilan?» ont montré l'absence d'effet clair du statut d'enseignement. En début de scolarité, c'est à dire en deuxième année on n'observe pas de différences significatives entre enseignants contractuels et titulaires. En cinquième année, les enseignants contractuels tendent à faire moins bien que leurs collègues titulaires. Les analyses ont montré qu'au-delà du statut c'est la formation professionnelle qui joue un rôle prépondérant. Vous savez, seul le salaire ne suffit pas à motiver les enseignants ; les éléments liés à la carrière sont à prendre en compte notamment le statut, la carrière professionnelle, la retraite, etc. » L'impact de l'étude a permis de prendre des mesures relatives la formation professionnelle des enseignants contractuels pendant trois mois pour ceux et celles qui ne disposent pas de diplômes professionnels nous avons également prolongé la durée de la formation des instituteurs adjoints de un à deux ans dans les écoles normales d'instituteurs. (Niger)

«Je pense que les résultats des travaux du PASEC sont fondus dans les dispositions ordinaires d'amélioration qui sont en cours dans le système éducatif béninois. Ces évaluations permettent en effet de mieux comprendre certains aspects des difficultés des apprenants. Alors par rapport au PASEC, je crois que les résultats de ces évaluations nous permettent de savoir quel est le degré de performance de notre système, et je crois qu'actuellement les insuffisances constatées dans la mise en œuvre des programmes sont en train d'être corrigées grâce à ces résultats et certaines orientations sont en cours. Et c'est grâce au PASEC que nous pouvons dire que ces corrections sont possibles. À partir des acquis du PASEC, le responsable de l'équipe nationale - parce qu'il y a une équipe nationale du PASEC qui est en train de travailler - dirige un groupe pour préparer une évaluation des acquis des apprenants dans le cadre de l'évaluation du plan décennal de notre système éducatif ; pour le moment nous sommes au début. Cependant, nous avons espoir que cela doit bien pouvoir se passer et que les résultats nous seront vraiment très utiles. L'amélioration souhaitée est que les structures nationales soient renforcées, qu'elles se pérennisent et agissent en instrument technique ; ainsi on pourrait disposer d'un tableau de bord global des pays pour mieux comprendre et orienter l'état d'avancement des systèmes éducatifs des pays francophones .Pour notre part, le PASEC, c'est une expérience qui vaut la peine d'être faite et c'est pourquoi nous attachons du prix au bon fonctionnement de l'équipe qui est en place et des résultats qu'elle pourra nous fournir. (Bénin)

4.1.7. LA COOPÉRATION AVEC L'OIF

Les textes officiels décrivent ainsi le positionnement de l'OIF et de la CONFEMEN dans le secteur de l'éducation.

« L'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche sont les clés du développement. La qualité de l'éducation passe impérativement par la qualité de la formation des enseignants, de leurs formateurs et des gestionnaires de l'éducation, et par l'utilisation d'outils d'enseignement modernes et adaptés aux besoins des publics scolaires. L'action de l'OIF dans ce domaine, élevé au rang de priorité, s'organise autour de trois axes : améliorer la qualité de l'éducation de base, promouvoir l'enseignement du français en contexte plurilingue et renforcer l'insertion professionnelle des jeunes. »

« La CONFEMEN offre un cadre d'échange et de concertation à ses 41 états et gouvernements membres sur les différents systèmes en question et leur évolution.

Les objectifs de la CONFEMEN sont les suivants :

- ✓ Informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours :
- ✓ Nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération;
- ✓ Animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

La CONFEMEN œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. Elle représente un espace de valeurs partagées, d'expertise et de solidarité agissante dans lequel s'enracine notre appartenance au monde francophone. »

À propos de la cohabitation CONFEMEN/Direction de l'éducation de l'OIF, certains acteurs pensent qu'il y a risque de duplication dans les actions en éducation entre l'OIF et la CONFEMEN si cette dernière élargit ses membres à l'ensemble des pays membres de la Francophonie et que cette possible duplication peut constituer un véritable gaspillage.

En réalité, l'élargissement géographique ne peut être synonyme de duplication dans la mesure où les missions de l'une et de l'autre institution sont clairement définies et respectées. En effet, une formule efficace et efficiente a été mise en place avec une convention cadre dans laquelle la CONFEMEN et l'OIF ont convenu d'unir leurs

efforts dans la poursuite des objectifs de la mission du Cadre stratégique décennal de la Francophonie conformément à leurs missions respectives.

Pour certaines personnes interrogées, la CONFEMEN est une institution sœur de l'OIF qui a fait du bon boulot avec une certaine efficacité et la volonté constante de recherche de partenariats. À ce titre, le partenariat OIF/CONFEMEN, jugé particulièrement excellent, a permis la prise d'initiatives dans la prise en compte des orientations définies par les ministres qui sont des sources d'inspiration dans la programmation de l'OIF.

La coopération est jugée exemplaire avec une synergie d'action renforcée par la mise en œuvre de projets en coopération.

Ainsi, l'accord-cadre signé en 2009 a formalisé le partenariat en lui donnant un fondement juridique. Cependant, la communication et la coordination doivent être améliorées notamment avec la mise à disposition des programmes d'activités pour éviter les invitations ponctuelles par « à coup ».

Le souhait est que les réalisations effectuées par la CONFEMEN depuis 2002 soient préservées et que l'OIF et la CONFEMEN poursuivent leur collaboration harmonieuse dans la complémentarité et pour l'efficacité de l'action francophone en éducation. Celle-ci permettrait à l'OIF de mettre en œuvre des programmes et projets pertinents, utiles et efficaces, qui traduisent sur le terrain les politiques et les stratégies générées par la CONFEMEN.

« Elles/ils ont dit »

« Deux réalités sont à voir dans la relation OIF/CONFEMEN : (i) avant, il n'y avait pas de collaboration étroite car la CONFEMEN n'était pas reconnue et l'OIF ne se sentait pas dans l'obligation d'orienter sa programmation en fonction des orientations fixées par la CONFEMEN et (ii) après, l'OIF a renforcé le PASEC appuyé conjointement par les deux institutions avec un protocole d'entente qui collaborent mieux maintenant. Cependant, si on considère que la CONFEMEN va élargir ses membres à l'ensemble des pays membres de la Francophonie, il y aura duplication. Et pour lutter contre cette possibilité, il faudra positionner l'OIF dans les programmes régionaux et la CONFEMEN dans les programmes pays. »

« La perception de l'OIF comme bailleur de fonds n'est pas juste. Et la tendance de la CONFEMEN à rappeler l'aide à la mobilisation de fonds conforte cette idée. La Direction de l'éducation de l'OIF peut soutenir des activités là où la CONFEMEN apporte une valeur ajoutée. Il arrive que chaque année que l'OIF donne des subventions et la Direction continuera d'appuyer en aidant à la mobilisation de fonds à condition de définir des bases communes de financement. »

- « La CONFEMEN aurait dû être le bras de l'OIF en éducation car elle est plus pertinente que la Direction de l'éducation. Cette duplication constitue un véritable gaspillage. Il faut donner les moyens à la CONFEMEN. »
- « Je n'ai pas senti une rivalité entre les deux institutions ; il faudra faire en sorte qu'il y ait une meilleure prise de conscience en faveur de l'éducation et une plus grande ouverture vers les PTF pour un meilleur financement de l'éducation. Il faut donc plus de concertation et d'harmonisation des interventions pour plus de synergie. »
- « Il faudrait un vrai partenariat étroit et de qualité qui pourrait aider les pays du Sud à mettre en œuvre les principes retenues dans les assises. L'OIF devrait confier à la CONFEMEN le secteur de l'éducation : l'OIF se perd trop dans beaucoup de sujets avec une dispersion dans des tâches qui ne sont pas les siennes ; elle doit s'occuper des aspects politiques de la francophonie et pas de l'éducation. »
- « L'OIF est un partenaire incontournable qui a des moyens. Mais comment mettre en œuvre un vrai partenariat tout en évitant les risques de duplication? Quand les personnes ont changé, on a noté une vraie entente entre les responsables avec un partage intelligent des responsabilités. C'est trop lié aux personnes. Peut-être faudra-t-il envisager un rapprochement institutionnel géographique à Dakar! C'est l'un des prochains enjeux. »
- « La CONFEMEN se distingue par sa capacité d'animer un réseau éducatif francophone de 40 États et gouvernements membres, qui appuie les pays membres du Sud à améliorer leurs systèmes éducatifs nationaux. Elle fait cela grâce par: i) l'ancrage de l'analyse et de la culture de l'évaluation dans les systèmes d'enseignement, et ii) l'élaboration de politiques et de stratégies éducatives, incluant la formation d'enseignants et de gestionnaires d'établissements primaires et secondaires. Ces politiques ont également permis à la Direction de l'éducation de l'OIF de traduire certaines de ces stratégies en programmes et projets, qui ont été ensuite implantés dans de nombreux pays africains. La CONFEMEN vient compléter et faciliter le travail d'organisations comme la Banque Mondiale, l'UNESCO, l'AFIDES, et l'ADEA, entre autres. »
- « Le Bilan institutionnel commandé par l'ACDI (2006-2008) suggère que la formule la plus efficace et efficiente passe par une intégration intelligente et harmonieuse du travail de la CONFEMEN en lien étroit avec celui de la Direction de l'éducation de l'OIF. Ainsi, l'entente établie récemment entre les deux organisations représente un progrès dans la bonne direction. »
- « Pour mieux jouer son rôle, la CONFEMEN devrait être plus en synergie avec l'OIF. »

4.2. NOUVEAUX DÉFIS ET PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Les nouveaux défis des pays en matière d'éducation ci-dessous ont été identifiés par les participants à l'enquête :

Typologie des défis	Spécification des défis par type
Qualité de l'éducation	 ✓ le débat central consiste à amener les pays francophones à prendre conscience de l'intérêt des langues nationales dans la maîtrise du français ✓ le défi de la qualité et de la pertinence à relever ensemble en prenant en compte la gestion efficace des systèmes éducatifs tout en différenciant les fonctions d'enseignant de celles de management en créant un Institut National d'Administration Scolaire ✓ la lutte contre abandons et échecs scolaires et qualité de l'éducation
Formation professionnelle	l'adéquation formation/emploi avec l'employabilité des jeunes
Diversité des offres éducatives	 ✓ le renforcement de la place de l'ENF dans ses apports à l'EQPT avec les liens entre le formel et le non formel dans une approche holistique qui prend en compte le développement de la petite enfance laissée en rade, l'enseignement supérieur, l'obligation scolaire de 9/10 ans, la redynamisation de l'enseignement secondaire car cet ordre d'enseignement constitue le principal vivier pour le recrutement des enseignants de qualité pour l'éducation de base ✓ le dépassement de l'héritage culturel et politique pour s'ouvrir au monde, dans le respect des traditions et cultures nationales avec aussi l'ouverture au multilinguisme et à un monde multiculturel
	✓ la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.
Innovations	√ l'introduction des TIC dans l'apprentissage dès le pré-primaire et la recherche d'une pertinence des curricula par rapport aux évolutions du monde
Gestion	 ✓ le financement de l'éducation ✓ la décentralisation de l'éducation ✓ la lutte contre la fuite des cerveaux et le développement de compétences avec la formation d'experts dans les divers domaines du pilotage et des spécialités connexes ✓ la qualité du système, l'évaluation comme instrument de pilotage et la mise en place de véritables outils de pilotage et d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience ✓ la constitution de données chiffrées sur l'évolution des systèmes éducatifs nationaux qui n'a pas toujours fait l'objet d'une prise en compte suffisante; c'est le défi que devra relever le tout jeune réseau des communicateurs en éducation que vient de créer la CONFEMEN pour obtenir et traiter les questions d'information et de communication sur l'ensemble des systèmes éducatifs des pays membres

Typologie des défis	Spécification des défis par type	
	✓ l'harmonisation des actions au niveau des différentes institutions éducatives	
	√ l'élaboration et la mise en œuvre effective des plans d'action nationaux de l'EPT pour les pays membres qui tardent à atteindre l'objectif à moins de cinq ans de l'échéance fixée pour atteindre les objectifs de l'EPT	
	✓ Le suivi des recommandations comme défi majeur	

✓ Elles/Ils ont dit à propos des défis à relever

- ✓ « A mon avis c'est le caractère disparate des orientations nationales qui, en dépit de tout, commence à s'observer en particulier dans les curricula, alors que tous les pays, au moins ceux au sud du Sahara, ont les mêmes défis à relever. Cet éparpillement risque d'empêcher les pays de trouver le fil directeur commun du succès de leurs systèmes éducatifs respectifs. Or il est nécessaire d'aller vers de grands ensembles plus viables pour relever le défi par exemple des programmes et des manuels scolaires, donc des concepteurs et autres rédacteurs de programmes. » (Bénin)
- ✓ Il ne faut rien de moins que réinventer la façon de faire l'école en ce 21e siècle. La technologie a envahi nos vies. Les élèves doivent trouver leur compte à l'école. (Canada/Nouveau-Brunswick)
- ✓ « Développer une offre de formation professionnelle de qualité et adaptée à la société à la fin de l'enseignement de base pour répondre aux défis de l'insertion sociale et professionnelle ; Améliorer la qualité des enseignants par la formation initiale et continue avec notamment la mise à disposition d'outils pédagogiques (cf. par exemple des exercices facilitateurs d'une autoévaluation). (France)
- ✓ « L'école de demain, du 21e siècle, ou de l'avenir : la formation professionnelle et technique, la scolarisation des filles, l'école au cœur de la collectivité, le renforcement du rôle de l'école dans les sociétés, le développement de compétences, etc. » (Canada/Québec)
- ✓ « La vaste mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'EPT a
 favorisé des avancées notables dans presque tous les pays. Des progrès ont été
 enregistrés en matière d'accès à l'école. Mais la qualité de l'offre éducative
 demeure une grande préoccupation pour nos Etats. Les défis liés à l'amélioration
 de la qualité de l'éducation sont assez nombreux. La CONFEMEN en a déjà
 identifié un certain nombre qui font l'objet d'une réflexion approfondie.
 Actuellement, la mobilisation et la gestion rationnelle des ressources semblent
 constituer le défi majeur pour les systèmes éducatifs. » (Cameroun)

4.3. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

En réponse à ces difficultés, les propositions suivantes ont été avancées (selon le STP, certaines mesures dépassent largement les capacités de la CONFEMEN et relèvent du niveau national ou de l'ensemble des PTF) :

Au plan du positionnement stratégique :

- (i) mettre en place un cadre de concertation et développer des actions de mobilisation auprès des instances internationales pour faire de la CONFEMEN un interlocuteur dans les dialogues sectoriels et que les pays sentent qu'ils peuvent s'appuyer sur l'institution dans le dialogue parfois décisif avec les bailleurs de fonds :
- (ii) réfléchir sur comment amener les États parties prenantes à appliquer les recommandations (ce qui relève des gouvernements);
- (iii) assumer un rôle de leadership, en consolidant l'expertise francophone, pour l'atteinte de l'EPT de ses pays membres.

Au plan du développement de visions plus adaptées

- (i) poursuivre et finaliser les actions engagées sur les réformes curriculaires ;
- (ii) appuyer la formulation des politiques linguistiques nationales en mettant l'accent particulier sur l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs dans le contexte formel et non formel pour une efficacité accrue du système éducatif ;
- (iii) recourir aux moyens modernes de communication (technologie de l'information et de la communication (TIC) pour les intégrer dans le processus d'enseignement et d'apprentissages notamment pour la formation à distance destinée aux enseignants ;
- (iv) promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation au service du développement durable :
- (v) renforcer l'éducation de qualité, l'enseignement et la formation technique et professionnelle dans le cadre d'une vision holistique et intégrée de l'éducation tout le long de la vie ;
- (vi) appuyer les réformes curriculaires de formation des enseignants en cours ou envisagées dans les pays membres.

Au plan du renforcement des capacités :

- (i) développer et diversifier les outils du PASEC pour leur permettre d'apporter davantage de soutien aux pays en tenant compte des différentes situations ;
- (ii) contribuer à la formation des experts africains dans des domaines pointus et sensibles aux niveaux national et local :
- (iii) redynamiser les actions de formation des gestionnaires scolaires.

Au plan du fonctionnement et des stratégies d'intervention :

- (i) mobiliser des soutiens pour élaborer des stratégies et des programmes pour combler les écarts existants entre les sexes ;
- (ii) renforcer des modalités de la coopération Sud-Sud;
- (iii) développer les lieux de concertation.

Au plan des méthodes de travail :

- (i) maintenir les stratégies et méthodes de travail actuelles et les renforcer ;
- (ii) se spécialiser dans des interventions ciblées :
- (iii) renforcer les partenariats;
- (iv) se faire appuyer par les institutions internationales en particulier la Francophonie institutionnelle et les autres partenaires techniques et financiers ;
- (v) agir auprès des ministères pour que les textes adoptés puissent être mis en application ;
- (vi) mieux utiliser les chercheurs et experts de l'éducation en consolidant par exemple l'état de la situation sur une question et en la circulant électroniquement aux états membres dans l'optique éventuelle de réduire les rencontres présentielles ;
- (vii) envisager un calendrier plus souple afin d'alléger la tâche du STP à qui revient l'organisation des nombreuses rencontres ;
- (viii) s'impliquer davantage dans les politiques éducatives des pays en allant audelà de la réflexion pour viser des résultats.

Elles/Ils ont dit à propos des actions prioritaires

- « La CONFEMEN doit consolider l'expertise et le leadership francophone en matière d'Éducation. C'est-à-dire mettre en exergue les innovations, les avancées, etc. en francophonie lors de réunions-débats par exemple. (Le milieu anglophone semble être en avance sur cet aspect compétences du 21e siècle, évaluation PISA, etc.) La CONFEMEN doit aspirer à se positionner comme chefs de file sur les questions éducatives. »
- « La CONFEMEN doit pouvoir compléter ses actions en prenant en charge la question de la mobilisation des ressources au profit des différents systèmes éducatifs dans le sens de la sensibilisation des partenaires, mais surtout pour les diversifier. L'autre volet du financement concerne la mise en place des procédures qui permettent d'alléger ou d'accélérer les consommations des ressources. »
- « Une question qui nous paraît cruciale, à savoir celle de l'intégration pédagogique réussie des TICE dans l'espace francophone. Même si la CONFEMEN a déjà intégré cette thématique, elle a un rôle de premier plan à jouer dans l'organisation des réflexions, du dialogue et du partage d'expérience sur l'implémentation et l'intégration pédagogique de programmes TICE appropriés. Le consensus étant désormais établi sur la priorité que constitue la production endogène de contenus et de dispositifs numériques d'enseignement–apprentissage efficaces, la CONFEMEN est particulièrement légitime à organiser les mises en réseau dans l'espace francophone, par exemple en s'appuyant sur les Écoles de formation d'enseignants, dont les ENS, en collaboration avec les autres intervenants.
- « La création de grandes écoles ou instituts africains de formation de techniciens en éducation dans lesquels les pays enverraient par quota de jeunes cadres se former pour affronter les différents défis au niveau de leur pays respectif a été aussi proposée par certains participants. »

Des partenariats à renforcer

- ✓ La nécessité d'une collaboration plus rapprochée entre la CONFEMEN et la Direction de l'éducation de l'OIF est unanimement reconnue. En outre, la CONFEMEN gagnerait à coopérer plus étroitement avec la CONFEJES et la Direction de la Jeunesse de l'OIF sur les questions jeunesse, décrochage scolaire, appui à la formation technique et professionnelle et la promotion de l'intégration de l'égalité des sexes, dans tous les programmes et projets.
- ✓ Il est aussi nécessaire d'approfondir ses partenariats en particulier avec les opérateurs de la Francophonie, de façon à démultiplier les capacités d'action (À cet égard, l'introduction du numérique dans la formation des enseignants doit être au centre des questionnements de la CONFEMEN. L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) où œuvrent conjointement l'OIF, l'AUF et la CONFEMEN, représente dans cet esprit une expérience digne d'un très grand intérêt en raison des potentialités qu'elle revêt.

Des principes de fonctionnement à améliorer

- ✓ Pour répondre à la question comment agir auprès des ministères pour que les textes adoptés puissent être mis en application, une meilleure valorisation du rôle des correspondants nationaux de la CONFEMEN, comme interface entre la CONFEMEN et le ministère de l'Éducation pour accroître la visibilité de cette institution est nécessaire ; il faudra clarifier et renforcer les rôles des correspondants nationaux (mandat, positionnement et les appuyer surtout sur le plan financier).
- ✓ Les stratégies actuelles, fondées sur les concertations des différents partenaires en vue d'élaborer des mesures idoines pour faire face aux défis de l'heure, sont encore efficaces.
- ✓ Il faudra mieux utiliser les chercheurs et experts de l'éducation en consolidant par exemple l'état de la situation sur une question et en la circulant électroniquement aux états membres dans l'optique éventuelle de réduire les rencontres présentielles beaucoup d'argent semble être investi pour les déplacements des pays du Sud à différentes rencontres ; bien que certaines de ces rencontres peuvent s'avérer nécessaires, il y a peut-être lieu de travailler différemment pour certaines d'entre elles.
- ✓ Pour rendre les activités du PASEC plus pertinentes, il est souhaitable de tenir compte des contenus des manuels scolaires nationaux, ce qui suppose que chaque pays membre doit partir d'un cahier de charge de la

- CONFEMEN pour produire ses propres items d'évaluation grâce à la mise en place d'un bureau permanent d'évaluation.
- ✓ Il est aussi suggéré de faire précéder les rencontres de concertation de la CONFEMEN de colloques nationaux de préparation en vue de démocratiser la participation.
- ✓ Compte tenu de ses ressources, la CONFEMEN fait un travail extraordinaire. Toutefois, est-il possible d'envisager un calendrier plus souple afin d'alléger la tâche du STP à qui revient l'organisation des nombreuses rencontres. Une rationalisation des méthodes de travail, en tenant compte des nouvelles technologies, permettrait de réduire les coûts associés aux réunions.
- ✓ Elle doit s'impliquer davantage dans les politiques éducatives des pays en allant au-delà de la réflexion pour viser des résultats.

« Un espace à occuper pour le porter : avec l'OIF, développer des espaces de concertation pour entreprendre des coopérations ciblées au niveau régional et sous régional (notamment pour réaliser des outils de qualité tout en faisant des économies d'échelle). La poursuite des coopérations avec les partenaires bi et multilatérales est à rechercher. » (Correspondant national Belgique)

« Nous avons trouvé très utiles les différents ateliers organisés sur des thèmes qui sont au cœur de la stratégie du développement d'une éducation de qualité. Ces rencontres, assises, séminaires et ateliers d'informations, de formation de réflexion, d'échange d'expertise et de partage de bonnes pratiques ont permis à nos participants seychellois d'acquérir de nouveaux savoirs et de revoir leurs pratiques liées aussi bien à la gestion scolaire tout particulièrement à la revalorisation du rôle de l'enseignant dans les apprentissages, la refonte des curricula et la formation des maîtres. » (Correspondant national Seychelles)

«L'enseignement de base et l'enseignement technique et la formation professionnelle constituent les priorités du système éducatif tchadien. Il convient de signaler que les réflexions issues des sessions ministérielles et les DRO (Documents de réflexions et d'orientation) de la CONFEMEN ont servi de soubassement à l'élaboration des plans d'action de ces ordres d'enseignement. Il s'agit notamment de :

- ✓ La Déclaration de Yaoundé et la DRO « l'éducation de base : vers une nouvelle école » issus de la 46e session ministérielle de Yaoundé (1994) ;
- ✓ La Déclaration de Liège et le DRO « l'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique » issus de la session ministérielle de Liège en 1996 ;
- ✓ Le DRO « Dynamique partenariale et qualité de l'éducation » issu de la session ministérielle de Yamoussoukro en 1998. » (Correspondant national Tchad)

« Depuis mai 2010, je ne suis plus député/ministre. Cependant de par mon expérience avec la CONFEMEN, je puis dire que c'est un partenariat intéressant, constructif et très positif. La plus grande faiblesse : comment combler le fossé entre les actions entreprises et le manque de données scientifiques par rapport aux résultats. Nous n'arrivons pas à démontrer concrètement l'impact de nos actions. Je souhaite bonne chance à la CONFEMEN. » (Dhirambeer Gokhool, personne ressource, Maurice)

« Les actions menées par la CONFEMEN sont à la mesure des capacités actuelles des états membres, en particulier ceux de l'Afrique au sud du Sahara qui éprouvent d'énormes difficultés à mettre en route leurs systèmes éducatifs. Ces actions qui sont à féliciter et encourager peinent donc à montrer de grands résultats et, l'idée d'aider les pays dans des domaines précis de difficultés par l'intervention de la communauté internationale pour des financements, n'a pas toujours trouvé un aboutissement heureux » (Correspondant national Bénin).

« Les activités réalisées sont intenses et nous le devons au dynamisme et à l'implication particulière de son Secrétaire générale, en la personne de Madame Hima Aziza, que nous félicitons pour le pas qu'elle a pu faire franchir à la CONFEMEN durant ses deux mandats. C'est notamment grâce à elle que le Burundi a pu participer aux activités PASEC longtemps réservé à la zone de l'Afrique de l'Ouest. » (Correspondant national Burundi)

« Il faudrait se poser la question si la francophonie seule est un critère suffisant pour fédérer les débats. Les questions se posent probablement de manière différente dans chaque pays et les réponses à apporter ne peuvent être traduites de la même façon dans chaque pays. Chaque pays doit faire face aux priorités qu'exige sa situation. Il n'y a que les grands courants solidaires qui peuvent être débattus et résolus au niveau de la CONFEMEN. » (Correspondant national Luxembourg)

« Nous avons acquis en Roumanie la conviction que la coopération éducative est un vecteur de construction et nous avons été très contents de bénéficier constamment des informations sur l'évolution des systèmes éducatifs et des reformes en cours. nous avons été, également, très satisfaits de retrouver les valeurs de références de la CONFEMEN qui sont aussi les nôtres en matière de promotion de la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun qui nous permettent de mieux connaître et surtout de mieux répondre aux contraîntes de nos systèmes éducatifs. » (Correspondant national Roumanie)

« Pour faire en sorte que la CONFEMEN cesse d'être un outil de propagande, le STP doit aller au-delà de la sphère politique pour être plus pragmatique. Il doit exiger des ministres un peu plus de résultats. C'est seulement à partir de cet instant que la CONFEMEN sera utile. Notre institution commune aide à diagnostiquer, à évaluer, à formuler des recommandations mais si dans l'application il n'y a pas de résultats, l'on n'obtiendra pas la qualité. Il faut à partir de maintenant faire du suivi de la mise en œuvre des résolutions une mission fondamentale et prioritaire. » (Correspondant national Togo)

« Cela fait huit ans que Mme Hima préside aux destinées de cette institution. Elle est une fierté pour le Niger. Nous avons remarqué tous les efforts qu'elle a fournis pour dynamiser cette institution. Nous nous en réjouissons et nous la félicitons pour tout le travail qui a été abattu. » (Ministre Niger)

« S'agissant de l'animation de la concertation entre ministres et experts ou l'élaboration de propositions communes et de recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation, nous pouvons noter les déclarations communes des cadres d'actions pour une action concertée dans les systèmes éducatifs nationaux, tant dans le domaine de la gestion des systèmes que dans ceux de l'évaluation de l'orientation des systèmes éducatifs nationaux, de la dynamique partenariale et du dialogue social, de la question enseignante et puis récemment de la question de la refondation du système éducatif et la réforme des curricula. On peut continuer de citer d'autres domaines où la CONFEMEN a joué merveilleusement son rôle d'échange et de partage entre les ministres et les experts ; donc voilà ce qu'on peut retenir de cinquante années d'activités. » (Ministre Bénin)

« Nous disons pour finir bon vent à la CONFEMEN. Nous soutenons son assistance, nous soutenons ses méthodes et ses orientations, nous soutenons ses initiatives et nous l'encourageons à s'impliquer d'avantage dans la recherche des ressources et surtout dans l'élaboration des procédures qui permettent de mettre efficacement en œuvre ses ressources là. » (Ministre Bénin)

« Notre partenariat avec la CONFEMEN sur les questions du Développement Durable en général et l'importance de l'éducation au développement durable comme outil de base à l'adoption de modes de production et de consommation durables en particulier nous a clairement démontré l'expertise technique et la pertinence stratégique de cette institution dans l'espace francophone. (Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie – IEPF)

« J'ai eu le plaisir d'aller à Ndjamena (Tchad) et devant toute l'Afrique, Mme Hima a parlé de notre coopération exemplaire et de la CONFEMEN avec brio. Elle nous a beaucoup pris en considération et beaucoup aidé. Franchement, je vous assure que nous avons perdu une collaboratrice exceptionnelle. Et j'ai appris qu'elle va quitter l'institution après huit (8) années de compétence et d'efficacité dans l'exercice de la mission. J'ai connu la CONFEMEN depuis très longtemps mais je dois dire que sa gestion est vraiment différente. » (Bakary Badiane, FAPE Sénégal)

ANNEXE 1 : TDR DE L'ÉTUDE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La CONFEMEN est au plan mondial une des institutions internationales pionnières dans le domaine de l'éducation mise en place par les pays francophones dès 1960.

En 1993, le Ve Sommet des Chefs d'États et de gouvernement a conféré à la CONFEMEN le mandat d'orienter les politiques éducatives de ses membres et de fournir à l'OIF des orientations stratégiques pour sa programmation en matière d'éducation/formation en procédant à une redistribution des rôles entre la CONFEMEN et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF).

Lors du Sommet de Beyrouth tenu en octobre 2002, les chefs d'États et de gouvernements avaient demandé à la CONFEMEN « de mener à bien, dans les meilleurs délais, la réforme indispensable qui lui permettra d'assumer ses missions statutaires visant à promouvoir le point de vue francophone dans les enceintes internationales participant au suivi du Forum de Dakar, à créer les conditions d'éligibilité de nos systèmes éducatifs aux financements internationaux et à jouer son rôle d'orientation de la programmation de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans le domaine de l'éducation ».

C'est ainsi que la 50e session ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso, 2002), a adopté un plan d'action pour la relance de la CONFEMEN dégageant un certain nombre de perspectives

Les principaux objectifs du plan d'action et les grands axes du plan de relance confirment le rôle privilégié des autorités publiques dans la conception et la maîtrise des politiques d'éducation et de formation. Ils ont permis de dégager de nouvelles stratégies et de nouvelles modalités d'action du fait que la CONFEMEN est confrontée aujourd'hui à de nouveaux enjeux internationaux qui s'articulent autour des quatre axes prioritaires :

- promouvoir l'éducation pour tous dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;
- mobiliser et diversifier les ressources ;
- viser l'efficience dans l'utilisation des ressources ;
- développer le pilotage des systèmes éducatifs.

Les rôles et missions déjà dévolus à l'institution par ses statuts ont été réaffirmés :

- informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours;
- nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération par la production de nouvelles stratégies éducatives;
- animer la concertation et la promotion des intérêts communs entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

De 2003 à 2009, la CONFEMEN a traduit le plan de relance en termes d'activités et défini des stratégies de mise en œuvre devant lui permettre de remplir lesdites missions.

Depuis sa création, la CONFEMEN contribue au développement des systèmes éducatifs, diverses réflexions ont permis d'orienter les politiques éducatives et ont donné lieu à des plans d'actions stratégiques concernant l'accès, la gestion et la qualité qui demeure une importante préoccupation. Le *Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC)* dont la CONFEMEN s'est dotée en 1991, a pu analyser et évaluer la qualité de l'enseignement primaire dans les pays francophones du Sud ; ce qui a permis de mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats atteints et de fournir des informations objectives sur les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs aux États et gouvernements membres.

Les multiples rencontres organisées autour de thèmes qui concernent l'éducation ont permis de constater des améliorations notoires des systèmes éducatifs et d'ouvrir des pistes de solutions pour les difficultés rencontrées, de concevoir de nouveaux modèles d'intervention et de réorganiser le partage des responsabilités entre les acteurs en matière de dynamique partenariale.

C'est dans le but de prendre des décisions visant à renforcer ou à réorienter ses stratégies d'intervention lors de sa 54e session ministérielle et de son 50e anniversaire que la CONFEMEN engage cette enquête auprès des États et gouvernements membres, des acteurs des systèmes éducatifs, des partenaires techniques et financiers et de la société civile.

II. OBJECTIFS

Au plan général, il s'agit de voir quelle est la perception et l'impact de toutes les actions de l'institution par les États et gouvernements membres, les instances internationales et les sociétés civiles ainsi que le bilan du plan de relance, afin d'envisager le renforcement de son action ou des orientations nouvelles pour l'atteinte des objectifs de l'EPT.

Au plan spécifique, l'étude devra permettre :

- d'apprécier la qualité et la pertinence des réflexions menées par la CONFEMEN depuis sa création et de vérifier l'utilisation qui en a été faite par les pays dans leurs politiques éducatives et pour quels résultats;
- de vérifier la valeur ajoutée de la mise en œuvre du plan de relance et d'identifier les insuffisances;
- de voir quelle est la perception que les États et gouvernements membres ainsi que les autres acteurs (instances internationales, sociétés civiles, etc.) ont de l'institution;
- d'évaluer le niveau de prise en compte et l'impact des résultats des évaluations menées par le PASEC;
- de formuler des recommandations de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- les facteurs-clés de réussite ainsi que les facteurs limitants de la CONFEMEN sont analysés et sont mieux connus;
- les limites des actions de la CONFEMEN ainsi que leurs causes sont identifiés ;
- les attentes des États et gouvernements membres ainsi que des partenaires sont mieux perçues;
- l'impact des résultats des évaluations du PASEC et des orientations de la CONFEMEN sur les politiques éducatives des membres est connu;
- le niveau de référence des travaux de la CONFEMEN par la communauté éducative est connu ;

 des recommandations pertinentes sont formulées afin de renforcer ou de réorienter les stratégies et actions de la CONFEMEN pour un impact plus grand des résultats des évaluations et des réflexions dans les politiques éducatives des États et gouvernements membres et une notoriété renforcée de l'institution.

IV. CIBLES

L'enquête sera menée auprès des États et gouvernements, des instances internationales, des institutions partenaires, des sociétés civiles nationales et internationales, en particulier les acteurs intervenant dans le domaine de l'Éducation, etc. qui ont eu à connaître, à coopérer et/ou à utiliser les productions de la CONFEMEN.

V. PROFIL ET MANDAT DU CONSULTANT

5.1 Profil

Le consultant sera un cabinet qui a une expertise avérée dans le domaine de la conception, de l'analyse, de la mise en œuvre et de l'évaluation finale de politiques éducatives.

L'équipe du consultant regroupera des experts devant être capables de conduire une enquête, d'exploiter, d'analyser les données et de restituer les résultats.

Les consultants doivent avoir une expertise avérée

- a) en analyse des politiques éducatives et une très bonne connaissance de la CONFEMEN et des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres (fonctionnement, réflexions, réalisations, etc.). Ses principales tâches consistent à :
 - apprécier la qualité et la pertinence des réflexions de la CONFEMEN et leur impact sur la formulation et la mise en œuvre des politiques éducatives dans les États membres;
 - o formuler des propositions de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN

- b) en enquête d'opinion et une bonne expérience dans le domaine de l'éducation ; ses principales tâches consistent à :
 - o recueillir et analyser les perceptions et attentes des États membres et des institutions internationales ;
 - o de formuler des propositions pour renforcer/améliorer l'image et le leadership de la CONFEMEN sur la scène internationale.

5.2 Mandat du consultant

Les principales tâches du consultant consistent à :

- élaborer les instruments de collecte de données dans les pays membres ;
- exploiter et analyser sous tous les paramètres les résultats de l'enquête et la documentation sur la CONFEMEN ;
- formuler des propositions de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN à la lumière des résultats de l'enquête ;
- formuler des recommandations sur le renforcement de la CONFEMEN.

Le consultant qui aura en charge l'enquête sera responsable de la conduite des opérations, il agira en rapport avec les correspondants nationaux des pays, des partenaires, des institutions, etc. pour recueillir toutes informations utiles.

En agissant pour le compte de la CONFEMEN, il répondra des informations à collecter, de la documentation à rechercher, de la production du rapport dans les délais prescrits ; toutefois la CONFEMEN pourra apporter son appui.

VI. CLAUSES CONTRACTUELLES

Le consultant sera sélectionné sur la base d'un appel d'offre lancé par le STP de la CONFEMEN. Une fois sélectionné, le consultant signera un contrat le liant à la CONFEMEN pour les besoins et la durée de l'enquête.

Le document final sera la propriété de la CONFEMEN qui en fera l'usage qui lui convient. À cet effet, le consultant, de par la rémunération de sa prestation, laissera à la CONFEMEN la paternité de l'enquête.

Sur la base de l'appel d'offre lancé, le consultant présentera, dans deux enveloppes séparées, une proposition technique et une offre financière qui fera l'objet d'un examen par le STP en vue de procéder à la signature du contrat.

Dans ce cadre, il devra:

- i. démontrer sa compréhension des TDR;
- ii. présenter la démarche générale pour l'enquête ;
- iii. présenter un plan de travail détaillé comprenant sa stratégie de livraison des résultats attendus ainsi qu'un calendrier identifiant les étapes critiques de sa démarche devant faire l'objet d'une validation par le comité de pilotage composé des membres du STP et par des correspondants nationaux ;
- iv. justifier l'adéquation des ressources proposées avec les résultats attendus de la consultation ;
- v. proposer un calendrier provisoire budgétisé pour fins de comparaison entre les soumissionnaires.

La durée totale de la mission sera de quatre mois pour compter de la date de signature. Le consultant précisera dans sa proposition technique et financière, la qualification, le mandat et le niveau d'effort ainsi que les modalités d'intervention des membres de l'équipe.

6.1 Modalités de validation

À la fin de l'enquête, un pré-rapport présentant les résultats, les grandes tendances **et les recommandations** sera déposé auprès de la CONFEMEN en trois exemplaires sous forme de version préliminaire. La CONFEMEN, dans un délai de 20 jours, fera exploiter la version préliminaire par le comité de pilotage.

Les annotations et observations seront prises en compte par le consultant pour la rédaction de la version définitive du rapport. Cette contribution des participants a pour but d'appuyer la validation à la fois technique et sociale aux fins de donner à l'enquête un sens participatif et concerté.

Les conclusions seront présentées par le consultant lors de la 54e conférence ministérielle de la CONFEMEN prévue en novembre 2010.

ANNEXE 2 : CALENDRIER PRÉVU DE LA MISSION

Étapes	Activités	Acteurs	Lieux	Périodes
1. Opérations préliminaires	- Entretien avec le commanditaire pour mieux préciser les attentes et recueillir documents et suggestions	Consultant	Dakar	Du 29 juin au 2 juillet 2010
	- Entretien avec le STP de la CONFEMEN			
	Recherche et collecte des documents			
	- Planification opérationnelle de l'enquête			
2. Atelier de préparation de	- Précision définitive de l'échantillon	Consultant avec STP de	Dakar	Du 5 au 10 juillet 2010
l'enquête	- Identification des personnes ressources	la CONFEMEN		
	- Élaboration et validation des outils			
	-Information des différents acteurs			
	- Préparation de la logistique			
3. Enquête	- Entretiens dans les différents pays	Consultant et personnes	14 pays membres du	Juillet/mi-août 2010
	- Entretiens téléphoniques	ressources	bureau	
	– Envoi des questionnaires			
4. Exploitation des données	- Validation des données recueillies	Consultant	Dakar	Août/septembre 2010
recueillies	- Exploitation des données			
	– Élaboration de la première version du rapport			

5. Restitution de l'étude	- Envoi du rapport au STP de la CONFEMEN - Prise en compte des	Consultant	Dakar	Envoi : au plus tard le 15 septembre 2010
	observations du STP - Présentation des résultats de l'étude			Validation par STP et finalisation : octobre 2010 Présentation : du 16 au 19 novembre 2010
6. Finalisation du rapport	 Prise en compte des observations du commanditaire et des conclusions de la réunion de présentation Rédaction et envoi de la version finale 	Coordinateur de l'étude	Dakar	novembre 2010

L'échantillon était le suivant :

- ✓ vingt-cinq (25) pays ont participé à l'enquête⁶;
- ✓ huit (8) ministres en charge de l'éducation ont été interviewés par les personnes ressources identifiées dans chacun de ces pays ou par appel téléphonique ;
- √ 20 des 41 correspondants nationaux ont répondu au questionnaire ;
- ✓ 22 partenaires et huit (8) personne ressources ont donné leur avis sur le travail de la CONFEMEN en répondant au questionnaire envoyé et/ou au téléphone (la liste des personnes impliquées dans l'enquête figure en annexe 3);
- ✓ le STP de la CONFEMEN, par l'intermédiaire du comité mis en place, a donné son point de vue sur les appréciations figurant dans la première version du rapport.

⁶ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Nouveau Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, Congo, Côte d'Ivoire, France, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Tunisie

Les instruments suivants ont été élaborés :

- ✓ un guide d'entretien avec les ministres et les partenaires présents dans les pays de l'échantillon ;
- ✓ un questionnaire destiné aux correspondants nationaux ;
- ✓ un guide d'entretien téléphonique pour les représentants des pays membres du bureau et certains partenaires institutionnels ;
- ✓ un questionnaire allégé d'approfondissement destiné aux mêmes représentants des pays membres dans le bureau.

Le consultant a élaboré une matrice organisant et synthétisant les points de vue des différents acteurs tout en procédant à des reformulations de ces points de vue en concepts clés. Aucun point de vue du consultant ne figure dans le présent rapport. La matrice a été ainsi structurée dépendant des questions posées et du regroupement des réponses.

Aspect abordé	Points de vue par acteur			
	Correspondant national	Ministre	Partenaire	Personne ressource

L'équipe d'enquête est ainsi constituée :

- ✓ un consultant international spécialiste des questions d'éducation ;
- ✓ sept (7) personnes ressources (1 par pays) qui sont identifiées par le consultant pour les interviews pays.

Cette équipe s'est appuyée sur les correspondants nationaux et l'administration de la CONFEMEN pour la facilitation des contacts notamment.

Les personnes ressources suivantes ont participé à l'étude :

Bénin : Maxime Adjanohoum

Cameroun: Francis Vernyuy

Congo: Christian Epouma

Niger :Farmo Madoudou Ibrahim

Sénégal : Hamidou Soukouna

Tchad: No Adaffana

Togo: Marcel Yao

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ÉTUDE

Statut et nombre	N°	Prénom(s) et Nom	Pays
8 Ministres			<u> </u>
	1.	Monsieur Roger DOUCET, Sous-ministre de l'Éducation	Canada/Nouveau-Brunswick
	2.	Monsieur Zachari CHABI, Ministre des Enseignements Maternel et Primaire	Bénin
	3.	MME SIDIBE MAMAN DIOULA FADJIMATA, Ministre de l'Éducation nationale,	Niger
	4.	Monsieur Aberahim Younous Ali, Ministre de l'Éducation nationale	
	5.	L'honorable Docteur Vasant Kumar BUNWAREE, ministre de l'Éducation, de la culture et des ressources humaines	Maurice
	6.	Mme Rosalie Kama NIAMAYOUA, Ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation	Congo
	7.	Monsieur Yahya Ibrahim Djabaye, Secrétaire d'État à l'Éducation nationale	Tchad
	8.	Monsieur Kalidou Diallo, Ministre de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales	Sénégal

21 Partenaires			
	1.	Michel Weber, Conseiller au Cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire	Communauté française de Belgique
	2.	Gilles THUAUDET, Attaché éducation culture SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE (Ambassade de France)	Sénégal
:	3.	Gorgui Sow, ANCEFA	
,	4.	Saida Belas, Agente principale de Développement/Programme de la Francophonie/ Direction générale des Programmes multilatéraux et mondiaux /ACDI	Canada
!	5.	Monsieur Soungalo OUEDRAOGO, Directeur de l'éducation et de la formation de l'Organisation internationale de la Francophonie DEF/OIF	France
	6.	Boukary Sawadogo, Chef Division Éducation, Sciences et innovations, Banque Africaine de Développement (BAD)	Tunisie
	7.	M. Martin ITOUA, Président de la Fédération Africaine des Associations des Parents d'élèves et d'étudiants (FAPES)	Congo
-	8.	M. Silèye GORBAL SY, Coalition nationale EPT	Sénégal
-	9.	Monsieur Youssouph FALL, Secrétaire général de la CONFEJES	Sénégal
-	10.	Monsieur Moussa DAFF, Président de la Conférence des OING Francophones	Sénégal
	11.	Geneviève Puiségur-Pouchin, Chef de projet, APRELIA	
	12.	M. Abdoulaye BARRY, Spécialiste de programme et chef d'Antenne/Sénégal, International	Sénégal

	Institute for capacity building in Africa	
13.	Monsieur Emile TANAWA, Directeur Bureau Afrique de l'Ouest, AUF	Sénégal
14.	Monsieur Byll AHLIN-CATARIA, Secrétaire exécutif ADEA	Tunisie
15.	Monsieur André Guyétant, Correspondant national MEN	France
16.	Monsieur Dominique Barthélémy, Correspondant National	Communauté française de Belgique
17.	Mme Véronica Fuselova, Correspondante nationale	Roumanie
18.	Mme Premila AUBEELACK, Correspondante nationale	Maurice
19.	Mme Assibi Napoe, Internationale de l'Éducation Région Afrique (IERAF)	
20.	Mme Denise BERGERON, Secrétaire générale AFIDES	Canada
21.	M. Bakary BADIANE, Président/FAPE	Sénégal
22.	Fatoumata Dia Touré, Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), Organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie	Sénégal

8 Personr	nes ressources		
	1.	Mme Bouchra BAGDADY ADRA, Ex-correspondante nationale (Liban : 1996-2009) Ex-responsable des Relations Extérieures au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur libanais (Cabinet du Ministre), Consultante coopération internationale	Liban
	2.	Mamadou Ndoye, expert en éducation	Sénégal
	3.	Monsieur Mathieu Ouédraogo, ancien ministre président en exercice de la CONFEMEN, Burkina Faso	Burkina Faso
	4.	Aïcha Bah Diallo, Ancienne ministre de Guinée, ancienne fonctionnaire UNESCO	France
	5.	Monsieur Dhirambeer GOKHOOL, ancien ministre président en exercice de la CONFEMEN	Maurice
	6.	Monsieur Ousmane Samba Mamadou, ancien ministre président en exercice de la CONFEMEN	Niger
	7.	Monsieur Steven OBEEGADOO, Director EFA International Coordination, UNESCO, ancien ministre président en exercice de la CONFEMEN	Maurice
	8.	Mme Michèle Berthelot, ancienne Correspondante nationale	Canada-Québec
20 C Nationaux	Correspondants	Pays: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada Nouveau Brunswic Belgique, Côte d'Ivoire, France, Luxembourg, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Québec, RDC et Togo	

Questionnaire Pays (ministre et correspondant national)

Dans le but de prendre des décisions visant à renforcer ou à réorienter ses stratégies d'intervention lors de sa 54e session ministérielle et de son 50e anniversaire, la CONFEMEN engage une enquête auprès des États et gouvernements membres, des acteurs des systèmes éducatifs, des partenaires techniques et financiers et de la société civile.

Dans ce cadre, elle souhaite votre participation en répondant à ce questionnaire et en le renvoyant au plus tard le 30 juillet 2010 aux adresses électroniques suivantes : confemen@confemen.org et awadediagne@yahoo.com.

Pays:

1. Missions de la CONFEMEN

Dites si la CONFEMEN a joué correctement son rôle dans les trois missions suivantes et dites pourquoi.

- ✓ Information sur l'évolution des systèmes éducatifs et des réformes en cours
- ✓ Réflexion sur les thèmes d'intérêt commun en vue d'une coopération
- ✓ Animation de la concertation entre ministres et experts pour l'élaboration de positions communes et de recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation

2. Pertinence et utilisation des réflexions de la CONFEMEN

- 2.1. Quelle appréciation générale faites-vous des différentes actions menées en réponse aux préoccupations des pays ?
- 2.2. Quelle appréciation faites-vous de chacun des aspects suivants concernant l'intervention de la CONFEMEN dans votre pays ?
 - 2.2.1. Les 4 axes stratégiques du plan de relance de 2002
 - ✓ Axe 1 : Promotion de l'éducation pour tous dans le cadre de la lutte contre la pauvreté
 - ✓ Axe 2 : Mobilisation et diversification des ressources en faveur du secteur de l'éducation tant au plan national qu'international
 - ✓ Axe 3 : L'efficience dans l'utilisation de ses ressources
 - ✓ Axe 4 : Le développement du pilotage des systèmes éducatifs
 - 2.2.2. Les publications

- 2.2.3. Les outils développés
- 2.2.4. Le Centre d'Information et de Documentation (CID)
- 2.3. Quelle utilisation des actions/réflexions a été faite dans votre pays? (citez des exemples précis d'utilisation)
- 2.4. Quels sont les résultats concrets obtenus (internalisation et appropriation nationales des réflexions et effets sur les politiques éducatives etc.) ?

3. Évolution de la CONFEMEN

- 3.1. Quel regard portez-vous sur la CONFEMEN
 - Avant le plan de relance de 2002 ?
 - À partir du plan de relance de 2002 ?
- 3.2. Quelle évolution positive ou négative avez-vous notée ?
- 3.3. Avez-vous le sentiment que la CONFEMEN est maintenant plus visible et plus reconnue comme partenaire incontournable par la qualité de son expertise et de son message? Justifiez votre réponse
- 3.4. Selon vous, la CONFEMEN représente-t-elle :
 - ✓ un espace de valeurs partagées ? Pourquoi ?
 - ✓ un espace d'expertise ? Pourquoi ?
 - ✓ un espace de diversité culturelle ? Pourquoi ?
 - ✓ un espace de solidarité agissante ? Pourquoi ?

4. Valeur ajoutée de la mise en œuvre du plan de relance

- 4.1. Y a-t-il une adéquation entre la demande réelle des pays compte tenu de leurs défis et problèmes et l'intervention de la CONFEMEN ? Si oui, en quoi ?
- 4.2. Quel est le niveau de prise en compte des attentes des États et gouvernements membres ainsi que des partenaires dans ses interventions ?
- 4.3. Quel est l'impact des orientations de la CONFEMEN sur les politiques éducatives de votre pays ?
- 4.4. Quelle est la spécificité des interventions de la CONFEMEN par rapport aux autres intervenants multilatéraux et bilatéraux ?
- 4.5. Quelles sont les principales forces du plan de relance de la CONFEMEN ?
- 4.6. Quelles sont les limites des actions menées et leurs causes ?

5. Niveau de prise en compte et l'impact des résultats des évaluations menées par le PASEC

- 5.1. Quelle utilisation faites-vous des résultats du PASEC dans votre pays?
- 5.2. À partir des acquis du PASEC, votre pays a-t-il élaboré de nouvelles stratégies complémentaires d'évaluation des acquis? Si oui, lesquelles?
- 5.3. Quelles améliorations souhaitez-vous voir apportées au PASEC?

6. Recommandations de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN

- 6.1. Quels sont les nouveaux défis des pays en matière d'éducation?
- 6.2. Quels sont les principaux problèmes à résoudre avec l'intervention de la CONFEMEN ?
- 6.3. Les nouvelles missions de la CONFEMEN sont-elles adaptées aux contextes actuels de l'éducation? Si non, quelles devraient être les nouvelles missions de la CONFEMEN dans ces contextes?
- 6.4. Quelles peuvent être les actions prioritaires de la CONFEMEN dans ce cadre?
- 6.5. Selon vous, la CONFEMEN devra-telle changer ses stratégies et méthodes de travail ? Si oui, lesquelles ?

7. Autres observations et commentaires

(cette plage libre vous est réservée pour développer vos idées qui n'ont pas été prises en compte dans le questionnaire)

Questionnaire/guide d'entretien « Partenaire institutionnel»

Dans le but de prendre des décisions visant à renforcer ou à réorienter ses stratégies d'intervention lors de sa 54e session ministérielle et de son 50e anniversaire, la CONFEMEN engage une enquête auprès des États et gouvernements membres, des acteurs des systèmes éducatifs, des partenaires techniques et financiers et de la société civile.

Dans ce cadre, elle souhaite votre participation en répondant à ce questionnaire et en le renvoyant au plus tard le 30 juillet 2010 aux adresses électroniques suivantes :

confemen@confemen.org et awadediagne@yahoo.com .

Institution:

1. Évolution de la CONFEMEN

- 1.1. Quel regard portez-vous sur la CONFEMEN
 - Avant le plan de relance de 2002 ?
 - À partir du plan de relance de 2002?
- 1.2. Quelle évolution positive ou négative avez-vous notée ?
- 1.3. Avez-vous le sentiment que la CONFEMEN est maintenant plus visible et plus reconnue comme partenaire incontournable par la qualité de son expertise et de son message? Justifiez votre réponse
- 1.4. Quelle est la spécificité des interventions de la CONFEMEN par rapport aux autres intervenants multilatéraux et bilatéraux ?
- 1.5. Y a-t-il une adéquation entre la demande réelle des pays compte tenu de leurs défis et problèmes et l'intervention de la CONFEMEN ? Si oui, en quoi ?
- 1.6. Selon vous, la CONFEMEN représente-t-elle :
 - ✓ un espace de valeurs partagées ? Pourquoi ?
 - ✓ un espace d'expertise ? Pourquoi ?
 - ✓ un espace de diversité culturelle ? Pourquoi ?
 - ✓ un espace de solidarité agissante ? Pourquoi ?

2. Efficacité de la CONFEMEN

- 2.1. Dites si la CONFEMEN a joué correctement son rôle dans les trois missions suivantes et dites pourquoi.
 - 2.1.1. Mission 1 : Information sur l'évolution des systèmes éducatifs et des réformes en cours
 - 2.1.2. Mission 2 : Réflexion sur les thèmes d'intérêt commun en vue d'une coopération

- 2.1.3. Mission 3 : Animation de la concertation entre ministres et experts pour l'élaboration de positions communes et de recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation
- 2.2. Quelle appréciation générale faites-vous des différentes actions menées en réponse aux préoccupations des pays ?

3. Recommandations de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de la CONFEMEN

- 3.1. Quels sont les nouveaux défis des pays en matière d'éducation?
- 3.2. Quels sont les principaux problèmes à résoudre avec l'intervention de la CONFEMEN ?
- 3.3. Les nouvelles missions de la CONFEMEN sont-elles adaptées aux contextes actuels de l'éducation? Si non, quelles devraient être les nouvelles missions de la CONFEMEN dans ces contextes?
- 3.4. Quelles peuvent être les actions prioritaires de la CONFEMEN dans ce cadre?
- 3.5. Selon vous, la CONFEMEN devra-telle changer ses stratégies et méthodes de travail ? Si oui, lesquelles ?

4. Partenariat avec la CONFEMEN

Quelle est la nature de votre partenariat avec la CONFEMEN ?

Quels sont les résultats obtenus dans ce partenariat?

Quelles sont les forces de ce partenariat ?

Quelles sont les faiblesses de ce partenariat?

Comment voyez-vous la poursuite de ce partenariat ?

5. Autres observations et commentaires

(cette plage libre vous est réservée pour développer vos idées qui n'ont pas été prises en compte dans le questionnaire)

ANNEXE 5: POINTS DE VUE DES PARTENAIRES SUR LEUR RELATION AVEC LA CONFEMEN

Le tableau ci-dessous présente les points de vue des partenaires sur les partenariats développés par la CONFEMEN.

Points de vue des partenaires sur leur relation avec la CONFEMEN

Structure partenaire	Nature du partenariat	Forces	Faiblesses	Recommandations
ACDI	État membre et deuxième bailleur de fonds, l'ACDI contribue 6 % du budget total annuel de la CONFEMEN, ce qui équivaut à 150 000\$ CAD.	La confiance et le respect mutuels entre l'ACDI et la CONFEMEN.	L'ACDI ne siège officiellement ni au Bureau ni à la Ministérielle de la CONFEMEN, ce qui affaiblit quelque peu l'impact de ses recommandations.	La CONFEMEN peut compter sur l'appui de l'ACDI, que ce soit au niveau technique, financier ou politique, à l'intérieur des limites imposées par les priorités de l'Agence et la crise financière.
Association Francophone des Directeurs d'Établissement Scolaire (AFIDES)	Partenariat pour la tenue es Assises francophones sur la gestion scolaire ainsi que toutes les actions qui en ont découlé (séminaires à Carthage, missions d'appui, élaboration de stratégies)	 ✓ Partage mutuel des expertises ✓ Travail ensemble pour l'amélioration des systèmes éducatifs africains 	Ne pas reconnaître suffisamment à sa juste valeur l'expertise de l'AFIDES et ne pas travailler en synergie pour un résultat ultime et partagé	 ✓ Amélioration des relations ✓ Plus grande participation dans les dossiers éducatifs

Agence Universitaire de la Francophonie	 ✓ Pas de partenariat avec l'AUF à proprement parler ✓ RAS sauf que l'on se parle ✓ La CONFEMEN œuvre au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, elle est complémentaire avec l'AUF qui se centre sur le supérieur. 	ND	ND	Recherche de solidarité, d'actions concertées, d'échanges d'informations. Cela pourrait déboucher sur des actions concertées. Par exemple, l'Initiative de Formation à Distance des maîtres doit faire l'objet d'un partenariat AUF/CONFEMEN
ANCEFA	Pour l'instant, ANCEFA participe à toutes les rencontres régionales ou internationales organisées par la CONFEMEN et vice versa.	ANCEFA occupe dans ce cadre la position de participant et/ou organisation ressource (animation d'un ou de plusieurs sessions).	Absence d'appui aux OSC même quand la CONFEMEN les invite à ses rencontres à l'exception des organisations régionales	 ✓ Nouer des partenariats avec ANCEFA au niveau pays pour alimenter le plaidoyer et rapprocher les OSC des centres de décisions ✓ Aller vers des programmes conjoints de revues alternatives des progrès de l'EPT à 5 ans de l'échéance.

	I			I	1
Coalition Nationale des ONG, OSC et Syndicats d'Enseignants actifs Pour l'Éducation pour tous « CN/EPT » Sénégal	Elle se limite à des invitations pour participer à des sessions qu'elle organise à Dakar essentiellement	✓ ✓ ✓	Les rencontres organisées par la CONFEMEN à Dakar et dont nous étions conviées comme celle relative au partenariat et celle liée à la pratique de la classe nous ont permis de mieux nous renforcer dans les domaines précités compte tenu de l'expertise avérée des personnes qui y ont participé. Échanges d'expériences avec d'autres acteurs des pays membres de la CONFEMEN	La CONFEMEN ayant son siège au Sénégal ne doit pas se limiter aux invitations à des réunions notamment pour les organisations actives en éducation au Sénégal	Envisagez des signatures de convention partenariale avec des organisations actives en éducation comme la Coalition Nationale Éducation EPT ou des réseaux de pays francophones comme la Coalition Francophone des Organisations actives en Alphabétisation et en Éducation non formelle en vue de mener des actions de terrain comme des études ou des activités de renforcement de capacités
Communauté française de Belgique	 ✓ Pays membre. La CF de Belgique est très attachée à la CONFEMEN et y est très active. ✓ On retrouve les thèmes étudiés par la CONFEMEN dans les Déclarations de politique éducative, en début de chaque législature. 				Le CF de Belgique a la volonté de continuer à soutenir les actions de la CONFEMEN.

CONFEJES	✓ Réflexion commune pour la relance de l'éducation physique et sportive à l'école et préparation d'un plaidoyer en direction des ministres.	Travail en synergie et résultats obtenus satisfaisants	RAS	Faire signer la convention et travailler ensemble à sa mise en application
	 ✓ Un projet de convention y afférent élaboré par le partenariat a été examiné par la Conférence des Ministres et adopté. À la réunion de novembre 2010, la convention devrait être signée. ✓ Le document de plaidoyer élaboré est en cours de validation. 			
Conférence des OING Francophones	Coopération avec les ONG dans le cadre de la mission éducative de l'OIF	Ce partenariat est à renforcer.	 ✓ Enveloppe financière faible ✓ Implication de la société civile insuffisante 	 ✓ Mobiliser des ressources pour plus d'autonomie ✓ Rechercher une plus grande alliance avec la société civile ✓ Rendre disponible sur site les ouvrages disponibles et les actions prioritaires.

Institut de
l'Énergie et de
l'Environnement
de la
Francophonie
(IEPF), Organe
subsidiaire de
l'Organisation
internationale de
la Francophonie

Partenariat stratégique et dialogue dans le cadre de la Décennie de l'Éducation pour le Développement Durable :

- Production du Bilan à miparcours de la DEDD dans 17 pays francophones et partage des expériences en marge de la Conférence de l'UNESCO de Bonn (2009)
- Mise en place du Réseau Francophone sur l'Education au Développement Durable (RFEDD)
- 3. Développement de la stratégie et du Plan d'Action de ce réseau,
- Contribution à la mise en place de la Chaire de l'UNESCO sur l'EDD (Bordeaux, juin 2010).

- 1. Expertise des partenaires en EDD
- 2. Mutualisation des expériences EDD
- 3. Visibilité de l'action francophone en EDD
- 4. Défense des spécificités francophones dans les agendas internationaux sur l'EDD

- ✓ Les moyens financiers sont limités
- ✓ Faible implication des autres structures de l'espace francophone et des opérateurs de l'OIF sur les questions de l'EDD
- Développement de projets conjoints sous l'égide des instances compétentes de l'OIF et de ses opérateurs
- Mobilisation des ressources au profit des pays membres pour la production et la diffusion d'outils méthodologiques,
- Développement et partage des expériences et diffusion de bonnes pratiques de l'EDD

Internationale de	✓ Coopération technique	✓ Respect mutuel	✓ Les relations avec la	✓ Établir un mécanisme de
l'Éducation Région	basée sur l'échange	✓ Non-ingérence dans les	CONFEMEN se situent à	suivi avec tous les
Afrique (IERAF)	d'expériences et le	politiques internes	un niveau supérieur, les	partenaires de la Société
Allique (ILIXAI)	•	✓ Audience accordée à		
	plaidoyer en faveur d'une		représentants à la base	civile
	Éducation de qualité pour	l'IERAF. Jusqu'alors la	ou les syndicats affiliés à	
	tous	CONFEMEN est la seule	l'IE ne sont pas souvent	
	✓ Construction d'une	institution	associés aux initiatives	
	solidarité structurelle	intergouvernementale qui	de la CONFEMEN	
		accorde une voix lors des	✓ L'insuffisance des	
		rencontres à la société civile	moyens financiers fait	
		notamment les syndicats et	que l'IERAF n'arrive pas	
		les parents d'élèves	toujours à répondre	
		✓ La coopération est à notre	efficacement aux	
		-		
		avis bénéfique pour nos	attentes de la CONFEMEN	
		institutions réciproques ;	✓ On a l'impression que le	
		aussi mérite-t-elle d'être	partenariat est agissant	
		renforcée par des	dans un seul sens. Pour	
		programmes communs	l'instant la CONFEMEN	
		notamment sur des	n'est pas très connue de	
		questions liées à la	la Direction de l'IE ce qui	
		formation des Enseignants	fait qu'il n'y a pas	
		et la qualité des	suffisamment	

apprentissages

d'échanges

International Institute for capacity building in Africa, Antenne du Sénégal	la CONFEMEN est associée convenablement. Les deux organisations sont ouvertes aux critiques et commentaires, ce qui permet de mieux se connaître, de s'ouvrir et de s'avancer.	Partenariat avec l'UNSECO amorcé depuis longtemps qui se vivifie et diversifie. Il se caractérise par la présence remarquable de la CONFEMEN à l'UNESCO. L'intérêt dans ce partenariat est de pouvoir tirer parti des autres informations des espaces hors de la Francophonie pour enrichir les systèmes éducatifs francophones.	ND	Il s'agit de s'enrichir des expériences et contextes différents pour s'en inspirer.
Québec/Canada	Partenaire à titre de gouvernement membre	 ✓ Une ouverture au monde, une reconnaissance et une mise à contribution de l'expertise développée chez nous, un renforcement du fait français. ✓ Le respect de la diversité et du pluralisme et leur mise à contribution au profit du développement de l'éducation dans chacun des pays membres. 	Il est parfois difficile de concilier les besoins et nécessités des pays du Nord et de ceux du Sud.	Optimisme dans la poursuite du partenariat

Service de	✓	Contribution au	ND	ND	Démarche actuelle à renforcer
coopération et		financement de la			
d'action culturelle		structure			
(Ambassade de	✓	Assistance technique au			
France à Dakar)		PASSEC			
	✓	Travail sur la journée de la			
		francophonie			
	✓	En dehors de cela pas de			
		partenariat spécifique			
		puisque la CONFEMEN est			
		multilatérale			